



NATIONS UNIES
TUNISIE



COORDINATION
OFFICE



LEADER GROUPS
VARIABLES



La Tunisie en Chiffres :

Démographie :



11 803 588 Population totale



49,8% Hommes

50,2% Femmes



68.7% Urbain

31.3% Rural



24.3% Enfants (-15 ans)

Géographie :



163 610 km² Superficie Totale



5.5 Mio d'ha (33%) Forêts et parcours



10.5 Mio d'ha (65%) Surface agricole

5.3 Mio d'ha (32%) Surface cultivable



1 148 km de côtes

Economie :



39.2 Milliards USD PIB (2021)



4 108 000 Population active



2.9% Taux de croissance (2021)



18,4% Taux de chômage

Education :



93,2% Taux de scolarisation (6-16 ans)



6,5% du PIB : dépenses dans l'éducation



99,4% Taux de scolarisation (6ans)



89,6% hommes

74,2% femmes

Mot du Coordonnateur Résident



Je suis heureux de présenter au nom de l'Equipe Pays des Nations Unies et de l'ensemble du personnel Onusien en Tunisie, le Rapport Annuel sur les résultats de la première année de mise en œuvre de notre Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable (PCCDD) couvrant la période 2021-2025.

L'année 2021 a été la première année de mise en œuvre du Cadre de Coopération 2021-2025 axés sur quatre domaines prioritaires qui sont (i) un développement socio-économique équitable et durable, et qui profite à toute la population (ii) un accompagnement de la transition politique et démocratique avec un appui à la mise en place d'institutions dans le respect de la constitution et des droits humains, (iii) l'investissement dans le capital humain à travers le renforcement des système d'éducation, de santé et de protection sociale, et (iv) la gestion, l'utilisation et la préservation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique.

L'année 2021 a été une année sans précédent pour la Tunisie et les Nations Unies, la pandémie de la COVID-19 ayant exacerbé de nombreuses vulnérabilités et mis à rude épreuve les systèmes de santé et de protection sociale mais aussi la situation économique et l'emploi. Cette pandémie sans précédent a été l'occasion de renouveler la grande solidarité de la communauté internationale qui ont fait confiance aux agences onusiennes pour soutenir la Tunisie et lui apporter l'aide et les appuis nécessaires afin de sortir de la crise sanitaire notamment en accélérant le processus de vaccination. C'est ainsi que la Tunisie a pu inverser les courbes dès la fin de l'été 2021 alors que le nombre de contamination et de décès avait atteint des niveaux élevés au cours des mois de mai et juin.

Les Nations unies ont également mis l'accent sur la mise en œuvre de la réponse immédiate à la COVID-19, qui a reposé sur cinq piliers essentiels pour atténuer les impacts de la pandémie à savoir : (i) la santé d'abord, avec l'effort en termes d'acheminement de l'aide sanitaire d'urgence, (ii) protéger les populations et en premier lieu les plus démunies et laissés pour compte, à travers la mise en œuvre de programmes de distribution de moyens de subsistance et d'accompagnement, (iii) réponse et reprise économique, en appuyant le Gouvernement pour penser les politiques publiques permettant de mieux reconstruire postpandémie, (iv) réponse économique globale et collaboration multilatérale et (v) cohésion sociale et résilience communautaire avec l'assistance technique et l'aide apportée aux différentes communautés en Tunisie.

La Tunisie a également connu un changement politique majeur le 25 juillet 2021. Le Président de la République S.E. Monsieur Kais Saïd a annoncé des mesures exceptionnelles, avec la dissolution du Gouvernement et la suspension de l'Assemblée des Représentants du Peuple, ouvrant la voie à une période de transition. Les Nations unies restent, à cet effet, à l'écoute des partenaires tunisiens pour les appuis éventuels que cette nouvelle phase de transition pourrait nécessiter.

L'année 2021 a été aussi l'année de la publication du rapport national volontaire de la Tunisie (RNV) soumis au Forum Politique de Haut Niveau tenu à New York en juillet 2021. Appuyé par plusieurs agences onusiennes, ce rapport informe sur l'état d'évolution de la réalisation des ODD. Lors de sa présentation au Forum, la Tunisie a réitéré son engagement à asseoir un développement universel, équitable, juste et inclusif. Les agences onusiennes continueront dans ce cadre à appuyer leurs partenaires tunisiens pour atteindre ces objectifs en rétablissant les équilibres socio-économiques fortement impactés par la crise sanitaire et l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine en considérant les besoins des classes à revenu faible et moyen, en ligne droite avec le principe de «Ne laisser personne pour compte».

L'emploi et la jeunesse seront à ce titre au cœur de l'action onusienne en 2022. Avec les taux de chômage élevés enregistrés parmi les jeunes, les femmes en particulier, avec des disparités et des écarts de développement importants entre les régions, notre objectif est d'appuyer la Tunisie à relever le défi de l'emploi en offrant aux jeunes, à l'Etat, aux acteurs économiques et organisations de la société civile un cadre leur permettant de créer des opportunités d'emploi durables, inclusives et suffisamment créatrices de revenu et de richesse.

L'avenir de la Tunisie est entre les mains de ses jeunes.

Arnaud Manuel Pierre Peral

Équipe Pays des Nations-Unies en Tunisie

Agences UN résidentes :



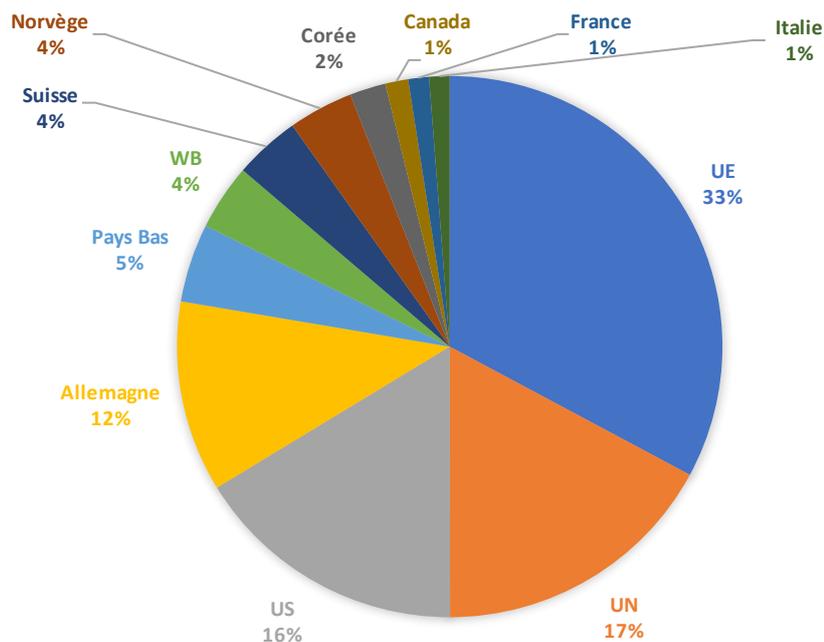
Agences UN non-résidentes :



Donateurs des Nations Unies en Tunisie

L'Equipe Pays tient à remercier tous les partenaires qui ont contribué à appuyer les efforts des agences onusiennes à accompagner la Tunisie dans son processus de développement et surtout à surmonter la crise de la COVID-19 qui a impacté le monde entier. Malgré les défis que cette pandémie a posé à l'échelle globale, nos partenaires ont non seulement maintenu leurs engagements mais ils ont également renforcé leur soutien financier pour permettre à la Tunisie d'atténuer les impacts de la COVID-19 à la fois sur le plan sanitaire et socioéconomique.

Les principaux partenaires de développement des Nations unies en Tunisie sont le Gouvernement, les institutions financières internationales, les Gouvernements donateurs et les agences de développement, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les institutions du secteur public.



CHAPITRE 1

Principaux axes de développement au niveau national et régional

La Tunisie a connu, durant l'année 2021, une transition politique qui s'est déroulée dans un contexte socioéconomique déjà assez difficile et fortement impacté par la pandémie de la COVID-19.

En effet, dès le début de l'année, la situation de blocage institutionnel n'a pas permis de faire face aux différents défis économiques, sociaux et sanitaires auxquels la Tunisie faisait face. Les réformes permettant l'achèvement de la mise en place des instances constitutionnelles et les mesures économiques destinées à sortir le pays de la crise étaient freinées. Cette situation était accompagnée d'une forte montée des protestations et contestations sociales qui ont provoqué le ralentissement voire l'arrêt de la production de phosphate dans le bassin minier de Gafsa ou l'extraction du pétrole dans le sud, ce qui a eu un impact immédiat sur les finances du pays et a causé la perte de certains marchés.

Par ailleurs, la Tunisie a connu, dès la fin du mois de juin 2021, une montée alarmante des cas de contamination à la COVID-19 atteignant les 10.000 cas détectés le 7 juillet¹ et les structures hospitalières ont été très vite saturées. Le nombre de décès a atteint un record de 309 le 29 juillet. Grâce à la mobilisation des partenaires internationaux de la Tunisie, cette courbe a été très vite inversée et une campagne de vaccination qui était au début timide en raison de l'indisponibilité des vaccins a permis dès le mois d'août de freiner le rythme de la contamination. Alors que seuls 1,5% de la population était vaccinée au mois de mai 2021, à la fin de l'année, plus de la moitié de la population est totalement vaccinée avec deux doses. Cet effort a été possible entre autres grâce à l'initiative COVAX des Nations unies qui a fourni à la Tunisie plus de 5 millions de doses de vaccins.



¹ <https://www.worldometers.info/coronavirus/country/tunisia/>

Le 25 juillet 2021, le Président de la République a décidé d'activer l'article 80 de la Constitution tunisienne considérant que le pays était en « état de péril imminent » et a décrété des mesures d'urgence par lesquelles le Gouvernement a été limogé, les activités du parlement ont été suspendues et l'immunité a été levée sur les députés. Ces mesures initialement prévues pour un mois, conformément à la Constitution, ont été reconduites pour un mois supplémentaire. Enfin, un décret présidentiel publié le 22 septembre a confirmé la suspension des activités du Parlement et a attribué au Président de la République le rôle de promulgation des textes législatifs sous forme de décret-loi. Le 29 septembre 2021, le Président a nommé Madame Najla Bouden comme Cheffe du Gouvernement. Elle est ainsi la première femme à occuper un tel poste dans les pays arabes. Un nouveau Gouvernement a été formé le 11 octobre 2021 avec 26 membres dont 10 femmes. Ses priorités annoncées par la Présidente du Gouvernement lors de la cérémonie d'investiture sont : « La lutte contre la corruption, l'amélioration des conditions de vie et du pouvoir d'achat des citoyens ainsi que la relance économique ».

Le 13 décembre, le Président a annoncé la feuille de route pour les réformes politiques qui seraient mises en œuvre en 2022 : (i) une consultation nationale menée à travers une plateforme numérique et en présentiel, (ii) la nomination d'une commission présidentielle chargée de rédiger des propositions de réformes politiques et électorales sur la base des résultats de la consultation populaire, (iii) un référendum sur les réformes politiques qui se tiendra le 25 juillet 2022 et (iv) de nouvelles élections législatives planifiées pour le 17 décembre 2022.

Cette série d'événements et de décisions a été perçue positivement par une majorité de la population et on a même vu le nombre de mouvements protestataires baisser, alors qu'une autre partie de l'opinion publique, liée à des forces de l'opposition, a fortement critiqué les mesures d'urgence et le gel du parlement. Cependant, même si la Tunisie a pu dépasser les défis liés à la COVID-19, les attentes de la population sont très élevées, en particulier dans le domaine des réformes socio-économiques, la maîtrise de l'inflation et la création d'emplois.

Des défis économiques de plus en plus élevés dans un contexte régional et mondial difficile

La pandémie de la COVID-19 a exacerbé les faiblesses économiques préexistantes et a davantage mis en évidence les déficiences structurelles de l'économie tunisienne. Le PIB réel a connu une reprise progressive avec une croissance de 3,1%² en 2021 après une forte contraction de 8,7% en 2020³. Cette faible reprise de la croissance s'est accompagnée d'une augmentation du taux de chômage, déjà élevé, pour atteindre 18,4 % à la fin 2021. Ce taux est particulièrement élevé pour les jeunes de 15 à 24 ans (42,4%), les femmes (24,1%) et les habitants du Nord-Ouest du pays (33%)⁴. La pandémie a exercé une pression supplémentaire sur les finances publiques et les comptes nationaux déjà en difficulté. La dette publique est passée de 82,5% du PIB en 2020 à 94% du PIB en 2021 et devrait osciller autour de 93% à 97% du PIB en 2022. La hausse des dépenses de fonctionnement, telles que les salaires publics, les subventions et les paiements d'intérêts, pèse lourd sur le budget de la Tunisie. Le déficit public en pourcentage du PIB a été multiplié par trois, passant de 3,1 % en 2020 à 9,8 % en 2021.

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, la reprise restera lente en 2022–2023, à moins que des réformes structurelles décisives ne soient adoptées. La structure de l'économie tunisienne, notamment sa dépendance au tourisme, et la conjoncture internationale actuelle avec la hausse des prix du pétrole et

des céréales sont des facteurs supplémentaires qui expliquent cette lenteur.

Cela expose davantage les populations les plus vulnérables à être particulièrement impactées par cette lenteur. Le taux de pauvreté est estimé à près de 25% de la population puisque le nombre des familles nécessiteuses et à faible revenu en Tunisie s'élevait, à la fin de 2021, à 963 000 familles, soit environ 4 millions de Tunisiens souffrant de la pauvreté⁵. Le pouvoir d'achat est davantage menacé avec un taux d'inflation estimé à 6,6% en décembre 2021.

Lors de la préparation de la Loi de finance 2022 les besoins d'emprunt s'estimaient à 19,983 milliards de TND. Elle a été élaborée en estimant le budget de l'Etat à 57,291 milliards de dinars, soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2021, et le déficit budgétaire à 6,2% du PIB. L'augmentation du prix du pétrole aura un impact certain sur le déficit budgétaire compte tenu du volume des subventions énergétiques.

Afin de relever ces défis, les autorités tunisiennes ont sollicité le Fonds Monétaire International (FMI) pour un nouvel accord de financement lié à un programme de réformes socioéconomiques. Cet appui financier du FMI devra être accompagné par un support de la part du Système des Nations Unies en Tunisie afin de s'assurer que les réformes qui seraient adoptées puissent bénéficier aux catégories les plus vulnérables.

²

http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Communiqué%20PIB_2022-T2.pdf

³ Tunisie Bulletin de conjoncture, Hivers 2021, Banque Mondiale

⁴ Indicateurs de l'emploi et du chômage, troisième trimestre 2021, INS

⁵ Colloque régional sur la concertation nationale relative à la réforme du secteur de la promotion sociale organisé par le Ministère des Affaires sociales à Kairouan, <https://www.webmanagercenter.com/2022/03/02/481515/la-tunisie-compterait-plus-de-4-millions-de-pauvres-selon-malek-ezzahi/>

CHAPITRE 2

Appui du Système des Nations Unies pour le Développement aux priorités nationales

2.1. Analyse des résultats du plan-cadre de coopération

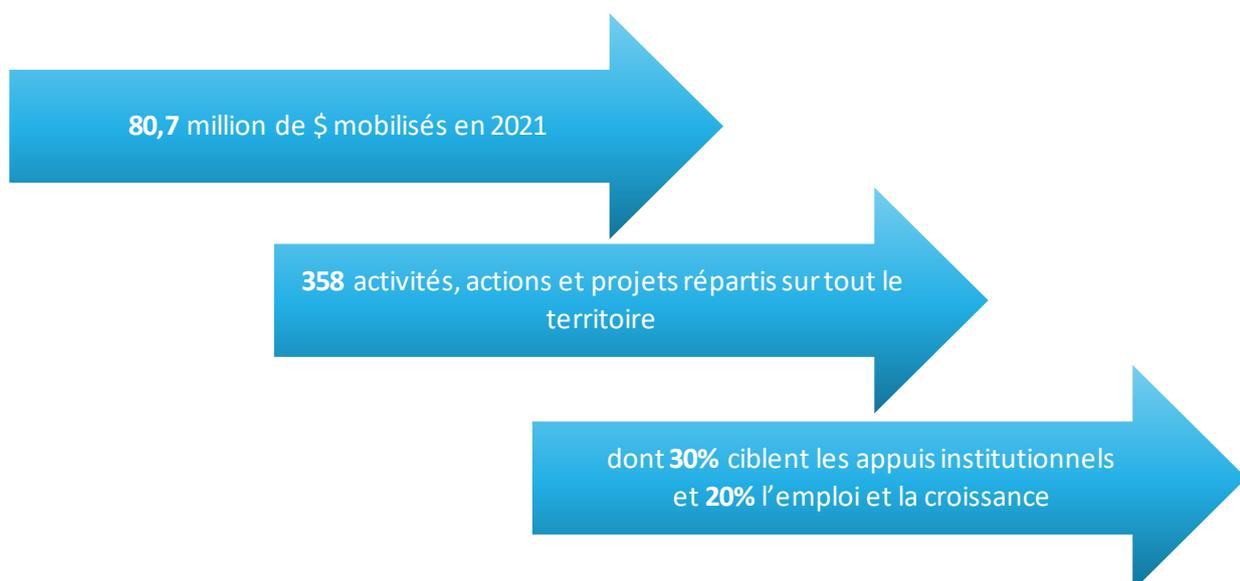
Le Cadre de coopération 2021-2025 a été signé en décembre 2020 entre le Coordonnateur Résident et le Ministre des Affaires étrangères, de la migration et des tunisiens à l'étranger, et cosigné par 21 Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies. Il est le résultat d'un processus de consultation et de concertation participatif avec les départements ministériels, les organisations de la société civile et le secteur privé pour définir ensemble les priorités sur lesquelles le Système des Nations Unies (SNU) va pouvoir appuyer la Tunisie.

Il prend en considération les impacts de la COVID-19 sur les plans socioéconomique et sanitaire dans un contexte économique et politique difficile. Basé sur le principe de "Ne laisser personne de côté" de l'Agenda global 2030 et répondant à la demande des Etats

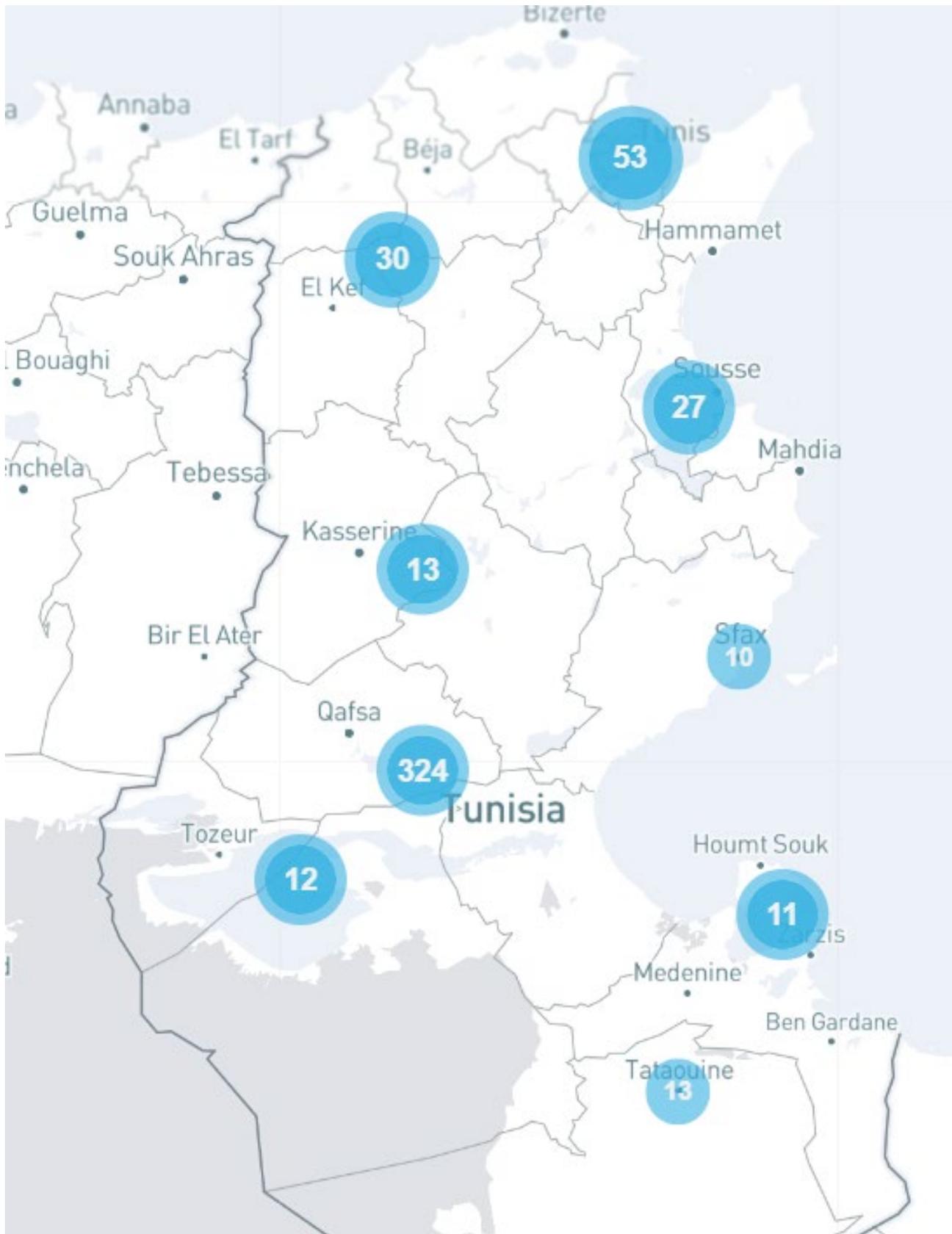
Membres d'assurer une meilleure coordination des Nations Unies au niveau pays, ce Cadre de coopération constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités de la Tunisie. Sa mise en œuvre est assurée à travers des plans de travail conjoints des agences, fonds et programmes dont le premier a été développé au début de l'année 2021.

Le premier plan de travail conjoint (JWP) élaboré pour l'année 2021 a été un exercice très important pour le SNU, qui a permis aux entités onusiennes résidentes et non-résidentes de programmer conjointement les actions à mettre en œuvre avec une priorité donnée aux appuis institutionnels, aux efforts de création d'emplois et aux interventions sur le terrain. Plusieurs activités ont été intégrées dans le cadre de la réponse socioéconomique aux impacts de la pandémie de la COVID-19.

Le plan de travail conjoint 2021-2022 en chiffres



Répartition géographique des activités



Source UN Info

Plus de travail conjoint pour plus d'efficacité et d'impact

Parmi les résultats clés du SNU en Tunisie, en alignement avec les attentes des Etats Membres et les directives du Secrétaire Général des Nations Unies, le travail conjoint entre agences a été renforcé. C'est ainsi que **5 projets conjoints** dont **4 nouveaux** ont été mis en œuvre ou lancés au cours de 2021 en plus de ceux qui étaient déjà en cours de réalisation :



US\$ 1 086 000



Mise en place d'une architecture de financement des ODD comme levier de l'agenda 2030 en Tunisie

Ce projet financé par le Fonds conjoint pour les ODD a pour objectif d'appuyer le Gouvernement tunisien, particulièrement le Ministère de l'Economie et de la Planification et le Ministère des Finances, à mettre en place une architecture de financement des ODD comme levier clé de l'Agenda 2030 en Tunisie. Ce programme est mis en œuvre conjointement par le PNUD et l'UNICEF et offre un soutien aux partenaires pour la mise en place d'une architecture nationale intégrée de financement (INFF, Integrated National Financial Framework), permettant la mise en cohérence des différentes sources de financement, qu'elles soient publiques ou privées, domestiques ou étrangères, et l'élaboration d'une stratégie de financement (public comme privé) axée sur les ODD.

Axe important de l'effet 1 du Cadre de Coopération, ce projet contribue à aider le Gouvernement à chercher des solutions possibles pour des domaines spécifiques comme la réforme des subventions, la fiscalité, la protection sociale et les ODD prioritaires. Une cartographie des opportunités d'investissement à impact (SDG Investor Map) a été finalisée en 2022. Il servira d'outil innovant pour mobiliser des financements pour la réalisation des ODD par le biais d'investissements privés financièrement rentables pour les investisseurs tout en contribuant à des solutions ou en bénéficiant aux parties prenantes.



US\$ 4 000 000



Promouvoir le leadership des femmes et des filles en réponse socio-économique et sanitaire au COVID-19 en Tunisie

Elaboré conjointement par le PNUD, l'ONU Femmes et l'OMS, ce programme est doté d'un budget de **US\$ 4 000 000** et financé par le Danemark. Il fait partie des mesures et des actions ayant pour objectif d'atténuer l'impact de la pandémie de la COVID-19 en Tunisie. Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement ciblées par ce projet qui vise à (i) renforcer la résilience des communautés locales, en particulier les femmes et les filles vulnérables, marginalisées et difficiles à atteindre pour prévenir, répondre à la COVID-19 et limiter sa propagation (pilier 3 du Cadre

de Coopération), (ii) renforcer la résilience des femmes, des jeunes femmes et des filles marginalisées et vulnérables grâce à un soutien technique pour atténuer l'impact socio-économique de la COVID-19 et inclure toutes les formes de violences basées sur le genre (pilier 1 du Cadre de Coopération), et (iii) appuyer les autorités régionales et locales dans deux zones pilotes (Kébili et Kef) pour donner les prestations sanitaires renforcées par le travail de sensibilisation communautaire (pilier 3 du Cadre de Coopération).



US\$ 1 600 000



Lutte contre la violence basée sur le genre post COVID en Tunisie

Les activités de ce projet conjoint entre le PNUD et ONU Femmes, doté d'un budget de **US\$ 1 600 000** et financé par le Canada, ont été proposées sur la base d'une analyse réalisée en 2020 qui ont montré une montée du niveau de violence à l'égard des femmes et des enfants notamment pendant les périodes de confinement⁶. La violence à l'encontre des femmes a été multipliée par sept durant la période de confinement entre mars et mai 2021. 39% des appels reçus sur la hotline mise à disposition par le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors durant l'année 2020 ont été passés de femmes victimes de violences économiques.

Dans ce cadre, grâce à une approche permettant le développement de l'écosystème entrepreneurial dans le Sud, en faveur des populations les plus vulnérables,

notamment les femmes travaillant dans l'informel, le projet a permis la création de partenariats (publics, privés, associatifs), le renforcement de capacités de différents acteurs et la mise en réseaux des partenaires et acteurs locaux.

Les premiers résultats de ces partenariats, qui seront confirmés en 2022, permettront à 20 associations partenaires d'accompagner **393 microprojets** dont **72%** portés par des femmes. Parmi les bénéficiaires de cet accompagnement, on compte 72 personnes victimes de la traite des personnes dont 80% sont des femmes. **88 projets** bénéficiaires de cet accompagnement sont portés par des personnes en situation de vulnérabilité (victimes de traite, personnes handicapées, chefs d'entreprises impactés par la crise COVID-19).



US\$ 3 331 717



Amélioration de l'accès à la justice dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine

Ce projet conjointement mis en œuvre par le PNUD et le HCDH a pour objectif d'appuyer le secteur de la justice afin de mieux prendre en charge les dossiers et à améliorer l'accès aux services de la justice dans les gouvernorats de Médenine, Sidi Bouzid, Gafsa et Kasserine (Sud et Centre de la Tunisie). Ainsi, au 31 mai 2021, **4 fois plus** de dossiers sont traités et jugés, par les tribunaux de Médenine en comparaison avec de 2019-2020. Au total, 257 juges, archivistes et greffiers dont 57% sont des femmes ont été accompagnés. Le temps d'expertise, de traitement des documents des avocats et de préparation des dossiers présentés en jugement est réduit grâce à l'informatisation des processus, des rapports statistiques mensuels des affaires traitées dans les tribunaux, au renforcement des

capacités dans six tribunaux de Médenine (informatique, gestion des archives et migration des données vers le logiciel installé en 2020) et la consolidation du rôle du juge rapporteur devenue fonctionnelle.

Les acteurs de la chaîne judiciaire, essentiellement arabophones, ont également eu accès à une version traduite en arabe de l'étude "Justice for Women". Les décideurs publics sont informés des bonnes pratiques internationales qui pourraient intéresser la Tunisie. Elle a été élaborée par la Task Force on Justice (présidée par l'Argentine, les Pays-Bas et la Sierra Leone) qui rassemble des experts en matière de justice pour promouvoir l'accélération des ODD en lien avec la justice.

⁶ Conférence sur "l'accroissement du phénomène de la violence dans les sociétés arabes à l'heure de la crise du Coronavirus", Alecco, Juillet 2020

84 victimes de traite, dont 76 femmes, et des personnes exposées à ce risque ont été assistées, dans le cadre de ce projet, par un encadrement psychologique et juridique et un appui pour la réinsertion socio-économique.

Cinq projets associatifs sont en cours de mise en œuvre assurant une synergie entre différents projets (Entrepreneuriat & développement, justice et droits humains, et Tamkeen).



US\$ 2 200 000



Autonomiser le système éducatif et les communautés scolaires par la promotion des droits de l'homme, l'éducation à la citoyenneté globale, les médias et les informations

Ce projet, démarré au début de 2021, avec un financement des Pays Bas, est mis en œuvre conjointement par l'UNESCO et le HCDH, en partenariat avec la Commission Nationale de Lutte contre le Terrorisme, le Ministère de l'Éducation et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. L'objectif global du projet est d'appuyer ces partenaires dans leurs Plans d'Actions

Nationaux (PANs) en matière de **prévention de l'extrémisme violent (PVE)** en Tunisie.

Cette première année de mise en œuvre a été consacrée à l'analyse et à l'évaluation afin de mieux comprendre les actions et initiatives de formation en PVE en lien avec le système éducatif ainsi que les facteurs de résilience des jeunes dans le système éducatif formel et informel et la communauté scolaire.

Résultats atteints et réponse socioéconomique à la COVID-19 (SERP⁷):

1  **PRIORITÉ À LA SANTÉ :**
Protéger les services et les systèmes de santé pendant la crise

Un budget de **USD\$ 30 000 000** et plus de **150 tonnes** de fournitures, de matériel et d'équipements médicaux fournis par les agences onusiennes au profit du Ministère de la Santé et des structures hospitalières dans toutes les régions du pays.

2  **PROTECTION DES POPULATIONS :**
Protection sociale et services essentiels

115 000 enfants⁸ de 0 à 5 ans ont bénéficié d'une aide financière sous forme d'une allocation mensuelle, **530 familles** dans 4 régions défavorisées⁹ (700 enfants) afin de compenser la fermeture des cantines scolaires, **5 269 réfugiés et demandeurs d'asile** enregistrés, des dons en espèces.

3  **RÉPONSE ET REPRISE ÉCONOMIQUES :**
Protection des emplois, des PME et des travailleurs et travailleuses du secteur informel

Appui à la **transition numérique** au profit de micro entreprises afin de mieux gérer les périodes de confinement et éviter les pertes d'emplois. Dans les régions intérieures du pays, des entrepreneurs assistés pour produire du matériel médical d'urgence et de protection.

4  **MESURES MACROÉCONOMIQUES ET COLLABORATION MULTILATÉRALE**

Dialogues économiques organisés : développement du capital humain et de la croissance inclusive, de la résolution des goulots d'étranglement logistiques pour libérer l'économie tunisienne, les impacts et opportunités de reprise après du COVID-19, déficit énergétique et énergies renouvelables.

5  **COHÉSION SOCIALE ET RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

Appui aux associations pour accompagner (i) les plus démunis en leur fournissant les produits de base, (ii) les plus âgées pour répondre à leurs besoins et rompre l'isolement, (iii) le secteur médical notamment dans les zones rurales, (iv) les mesures sanitaires et de protection au niveau des établissements scolaires et, (v) les enfants vivant dans des conditions défavorisées pour poursuivre leur scolarité.

⁷ SERP : Socioeconomic response plan

⁸ <https://www.unicef.org/tunisia/recits/la-tunisie-sinvestit-dans-le-capital-humain-des-enfants>

⁹ WFP (2020). IFAD and WFP support Tunisian government in assisting vulnerable families affected by Covid-19 in Siliana under IFAD's project "PROFITS" and the UN MPTF

C'est dans ce contexte que le SNU a pu mobiliser des ressources supplémentaires pour appuyer la Tunisie face à la COVID-19 qui a été la priorité pour le Gouvernement tunisien avec les niveaux de décès élevés atteints pendant l'été 2021 (28641 depuis le début de la pandémie). Le SERP, articulé sur les cinq axes mentionnés ci-haut, a été ainsi intégré dans le Cadre de coopération et des actions spécifiques pour appuyer la Tunisie dans sa lutte contre la pandémie et atténuer ses impacts ont été programmées dès le début de l'année 2021. Un effort très important a été particulièrement déployé de la part des agences onusiennes au profit des partenaires tunisiens au niveau central et local afin de :

- appuyer le Ministère de la Santé et les structures hospitalières au niveau central et local en fournissant les équipements

médicaux et fournitures nécessaires, y compris pour la protection du personnel médical et para médical, en adoptant une stratégie vaccinale, en assurant la formation des équipes chargées de la campagne de vaccination sur le terrain, ce qui a permis à la Tunisie de renverser la tendance et la courbe des contaminations et des décès,

- appuyer le Ministère de la Santé au niveaux central et local pour renforcer la chaîne de froid nécessaire et adaptée pour la conservation des vaccins, outre les appuis portant sur les aspects logistiques pour l'achat et l'acheminement de 4,8 millions de doses de vaccins vers la Tunisie avec l'appui de l'OMS et l'UNICEF dans le cadre de l'initiative globale COVAX et l'initiative africaine AVAT,



- appuyer le rôle très important des organisations de la société civile (OSC), offrir des fournitures et des équipements que les associations ont pu distribuer

notamment dans les régions de l'intérieur et des régions reculées au profit des structures de santé de base, des écoles, des structures et maisons de jeunes...,



Photo 1 : Jeunes bénévoles du croissant rouge distribuent des produits d'hygiène pour les bacheliers
Photo 2 : Intervention des scouts dans un marché de la ville de Manouba - Banlieue Ouest de Tunis

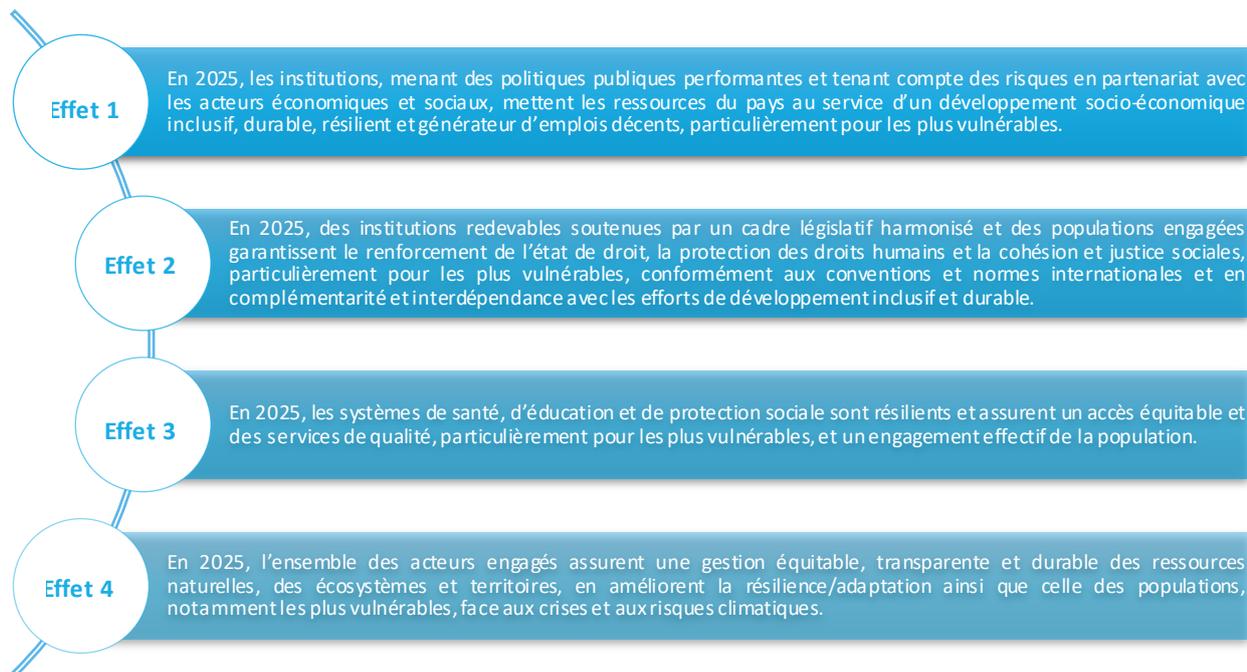


¹⁰ Ministère de la Santé, données au 30 mai 2022

- accompagner les associations dont le rôle a été également important en matière de communication et de sensibilisation aux mesures d'hygiène ainsi qu'en faveur de la vaccination contre la COVID-19 au profit des populations à travers des formations y compris des journalistes, le développement de support digitaux, la production de vidéos et de spots filmés ...,
- préparer et fournir des outils d'information et de communication et des messages sur les réseaux sociaux et sur les médias en langage des signe au profit des non et malentendants.

2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération

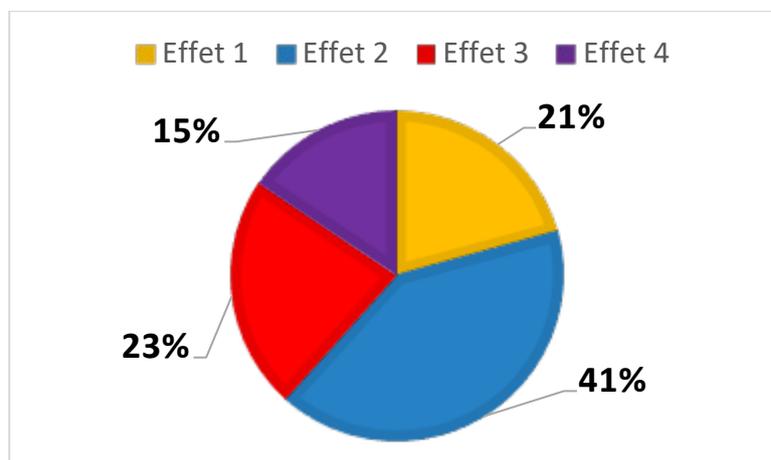
Afin de répondre aux priorités du pays correspondant aux axes retenus dans le cadre de coopération, les activités ont été articulées autour des quatre résultats suivants :

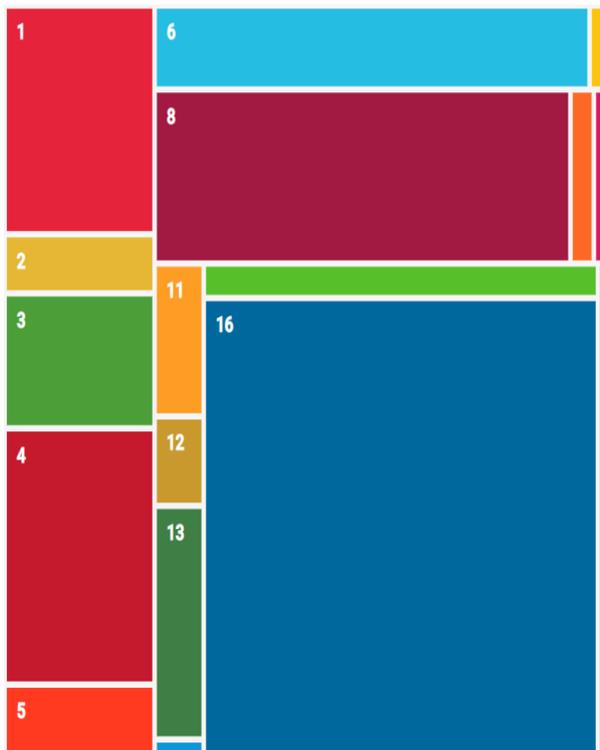


Ces axes d'intervention stratégiques touchent à tous les ODD. Une priorité a été, cependant, donnée aux ODD 1, 3, 4, 6, 8 et 16 (voir ci-dessous), identifiées lors du processus d'analyse pays comme étant des thématiques pour lesquelles un effort particulier devait

être consenti. Avec plus de **84 % du budget mobilisé sur l'année 2021**, les activités prévues par les agences onusiennes ont eu pour objectif d'appuyer les partenaires et les accompagner à relever les défis identifiés en rapport avec ces ODD.

Répartition des budgets engagés par effet





Répartition du budget mobilisé par ODD

-  **1. Pas de pauvreté**
7,6 % du total
 -  **2. Faim « Zéro »**
2 % du total
 -  **3. Bonne santé et bien-être**
4,5 % du total
 -  **4. Education de qualité**
8,5 % du total
 -  **5. Egalité entre les sexes**
2,4 % du total
 -  **6. Eau propre et Assainissement**
8 % du total
 -  **7. Energie propre et d'un coût abordable**
0,4 % du total
 -  **8. Travail décent et Croissance économique**
15,9 % du total
 -  **9. Industrie, Innovation et Infrastructure**
0,9 % du total
 -  **10. Inégalités réduites**
0,6 % du total
 -  **11. Villes et communautés durables**
1,7 % du total
 -  **12. Consommation et production responsables**
1 % du total
 -  **13. Lutte contre les changements climatiques**
2,5 % du total
 -  **14. Vie aquatique**
0,2 % du total
 -  **15. Vie terrestre**
3 % du total
 -  **16. Paix, Justice et Institutions efficaces**
39,7 % du total
 -  **17. Partenariats pour la réalisation des objectifs**
1,3 % du total
-  **80,7 Million de \$ mobilisés**

En conformité avec le Cadre de Coopération, le SNU a programmé son action durant l'année 2021 en considérant le SERP dans un contexte politique et socioéconomique complexe et fragilisé par la pandémie. La priorité a été donnée à l'accélération de

l'atteinte des ODD qui sont plus que jamais au cœur de l'action des entités onusiennes devant les défis que la Tunisie subit tant en raison des chocs extérieurs que du contexte régional et mondial ou en raison des défis structurels internes.

Effet 1 : En 2025, les institutions, menant des politiques publiques performantes et tenant compte des risques en partenariat avec les acteurs économiques et sociaux, mettent les ressources du pays au service d'un développement socio-économique inclusif, durable, résilient et générateur d'emplois décents, particulièrement pour les plus vulnérables.



5US 16 655 634

Agences concernées

FAO – PNUD – UNICEF – UN HABITAT – ONUFEMMES – OIT – ONUDI – HCDH – FIDA – ITC

Cadre national de financement intégré des ODD :

Plusieurs réformes socioéconomiques structurelles que la Tunisie devait lancer durant la dernière décennie n'ont pas pu avoir lieu. La pandémie de la COVID-19 n'a fait que renforcer les difficultés structurelles que le pays connaît et a fortement impacté le taux de croissance qui a été de -8,7% en 2020. C'est dans ce contexte que des plans d'urgences devaient être mis en place afin d'atténuer ces impacts notamment pour limiter les pertes d'emplois et sauver les petites et moyennes entreprises particulièrement touchées dans plusieurs secteurs et pour limiter les impacts sur les populations les plus vulnérables.

Afin d'aligner les stratégies nationales sur les ODD et l'Agenda 2030, le SNU a soutenu l'élaboration d'un cadre national de financement intégré des ODD. Cela a permis de mettre à jour l'ensemble des données budgétaires nationales et tableaux de bord associés, en lien avec les ODD prioritaires tout au long du cycle budgétaire, avec un focus sur les secteurs sociaux. En parallèle à cela, en concertation avec le FMI et la Banque Mondiale, une analyse du financement des ODD a été lancée afin d'évaluer les besoins de financements et l'espace budgétaire et fiscal éventuel permettant de dégager des ressources pour le développement.

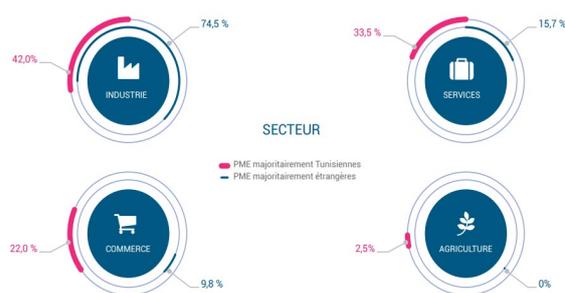
Plus d'effort en faveur de l'emploi et l'atténuation de l'impact de la pandémie sur les PME et l'économie tunisienne :

L'emploi étant à la tête des priorités pour le Gouvernement tunisien, le SNU avait déjà lancé plusieurs initiatives afin de renforcer et accompagner les structures chargées de la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'emploi et surtout celles encourageant l'entrepreneuriat et le travail indépendant et l'autonomisation financière des femmes. Avec le taux de chômage élevé qui a atteint plus de 18% en 2021, un appui particulier a été offert par le SNU à travers l'OIT pour actualiser, mettre à jour et opérationnaliser la Stratégie Nationale de l'Emploi en impliquant les différentes parties prenantes et en renforçant le dialogue entre intervenants des syndicats, du patronat, de la société civile et du Gouvernement.

A travers l'appui offert par l'OIT, le SNU a accompagné la réalisation de plusieurs études et évaluations sur l'impact de la COVID-19 sur l'économie tunisienne et l'emploi. Des outils ont pu être développés pour renforcer et soutenir l'économie sociale et solidaire et accompagner la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat appuyé par le PNUD.

La tenue de la 5ème édition de « MIQYES », baromètre annuel sur la santé des entreprises de la CONECT en partenariat avec le PNUD, a pu démontrer l'ampleur des conséquences de la pandémie COVID-19 sur les petites et moyennes entreprises (PME) et a permis de fournir aux décideurs des recommandations et des pistes pour un appui efficace ciblant les secteurs clés de l'économie tunisienne.

Profil des entreprises contactées croisé par capital social



Investissements par les PME

Est-ce que vous avez réalisé des investissements en 2020?



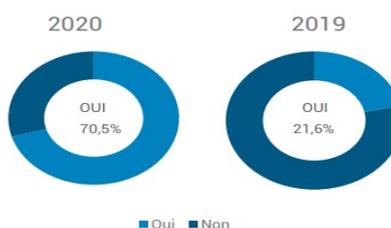
Afin d'appuyer la Tunisie dans ses efforts pour atténuer les impacts de la pandémie sur les PME, le SNU a accompagné le renforcement de l'écosystème des entreprises inclusives en Tunisie, grâce à l'appui de l'initiative Business Call to Action. Ainsi, la première analyse des entreprises tunisiennes inclusives est publiée. Les bases de la recherche sont posées pour l'adoption de l'entreprise inclusive dans le pays et dans la région, le concept d'entreprise inclusive est formalisé, liant les entreprises socialement engagées existantes sous un concept unifié.

Par ailleurs, l'OIT a pu produire une note en septembre 2021 permettant de décrire un parcours de formation à l'entrepreneuriat plus rationnel et adapté à l'écosystème entrepreneurial tunisien. Les Espaces Entreprendre et les modules Entrepreneuriat



Raisons d'arrêt brusque de production

Avez-vous subi un arrêt brusque de votre production en 2020 ?



Investissements par les PME

Comptez-vous réaliser d'autres investissements en 2021 et en 2022 ?



adaptés aux jeunes, projet pilote initié en 2020 par les Nations Unies, ont été appropriés par le Gouvernement tunisien pour une mise en œuvre à l'échelle nationale.

Dans le cadre d'une action de renforcement des capacités de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI), le programme de formation " Organiser et formaliser votre entreprise" a été adapté au contexte post-COVID, incluant notamment les nouvelles formes de formalisation du statut de l'ESS, de l'auto-entrepreneur en intégrant une approche dans l'ensemble du contenu de la formation.

Grâce au Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir dans sa phase 2 financé par le Secrétariat d'Etat à l'Economie de la Confédération Suisse (SECO)

et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), plusieurs actions d'appui ont été offertes à de jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, pour développer leurs activités en leur facilitant l'accès à de nouveaux marchés et en les appuyant à améliorer leurs produits.



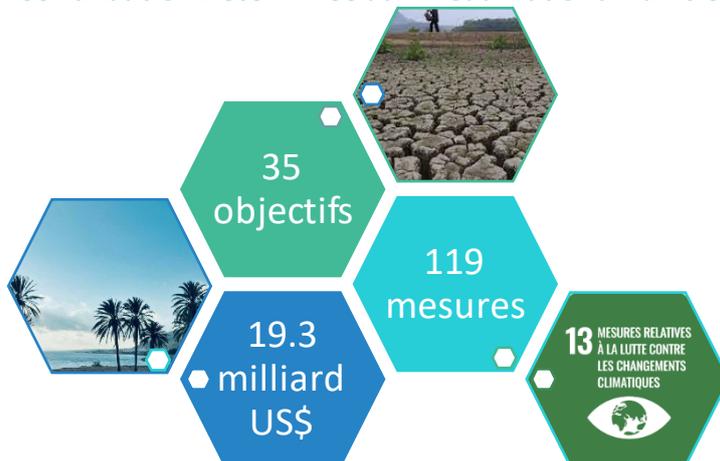
Stratégie en matière d'énergie et du changement climatique :

Grâce à un financement offert par l'Allemagne, le Gouvernement tunisien a bénéficié d'un appui dans le cadre d'un projet d'accompagnement technique assuré par le PNUD pour adopter une stratégie bas carbone d'ici 2030. La Contribution déterminée au niveau national (CDN) a été ainsi annoncée dans sa version actualisée en septembre 2021. La Tunisie cible dans ce cadre, des économies d'énergies primaires estimées à 4 Mtep en

2030 et environ 20 Mtep cumulées sur la période 2021-2030. La mise en œuvre de la CDN actualisée devrait permettre un gain de PIB sur toute la période couverte (2021-2030) d'environ 1% et la création d'environ 12 000 emplois additionnels dans le secteur de l'énergie, grâce aux mesures d'efficacité énergétique et de promotion de l'énergie renouvelable. Par ailleurs, un plan de partenariat pour la mise en œuvre de la CDN a été soumis officiellement par le Gouvernement le 21 octobre 2021.



Contribution Déterminée au niveau National Tunisie



Effet 2 : En 2025, des institutions redevables soutenues par un cadre législatif harmonisé et des populations engagées garantissent le renforcement de l'état de droit, la protection des droits humains et la cohésion et justice sociales, particulièrement pour les plus vulnérables, conformément aux conventions et normes internationales et en complémentarité et interdépendance avec les efforts de développement inclusif et durable.



US\$ 32 890 073

Agences concernées

PNUD – HCDH – OIT – UNODC – UNHCR – UNICEF – OIM – ONU FEMMES – UNFPA – UNOPS – UNESCO

Le 25 juillet 2021, un changement politique majeur a été opéré par le Président de la République Kais Saïd en activant l'article 80 de la Constitution et en annonçant la dissolution du Gouvernement et le gel des activités du Parlement et la promulgation de mesures exceptionnelles. La nomination du nouveau Gouvernement avec à sa tête Mme Najla Bouden, a eu lieu en septembre 2021. Ces nouvelles mesures et décisions, prises dans un contexte socioéconomique difficile, ont eu un impact important sur les activités et projets prévus dans le cadre de l'intervention des entités onusiennes. Cela a concerné notamment les actions et appuis prévus au profit de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), certaines instances indépendantes ou encore le Conseil supérieur de la magistrature et certains ministères (Justice, Intérieur, Affaires religieuses...).

Néanmoins, certaines des activités planifiées durant l'année 2021 ont pu être réalisées et une partie des ressources a pu être réallouée pour achever les résultats décrits ci-après.

Appui aux instances indépendantes :

Dans un souci de poursuivre ses efforts à appuyer et renforcer le rôle des instances indépendantes en Tunisie, le SNU a pu continuer la mise en œuvre des actions prévues en faveur de l'Instance nationale de prévention de la torture (INPT) et l'Instance de lutte contre la traite des personnes (INLCTP).

Dans ce cadre, malgré les contraintes liées à la pandémie, grâce à un travail conjoint entre le

PNUD et le HCDH, les deux instances ont bénéficié d'équipements et de logiciels qui leur ont permis d'adapter leurs services au profit des bénéficiaires pendant les phases de confinement. Par ailleurs, des sessions d'informations et de sensibilisation ont été réalisées dans le gouvernorat de Médenine sur leur rôle, leur mandat et leur utilité afin de renforcer la connaissance des acteurs locaux et s'assurer qu'ils soient en mesure d'orienter les victimes. Cela a concerné également le personnel pénitentiaire travaillant dans les pavillons réservés aux femmes et les centres de rééducation pour filles en mettant le focus sur les « Règles des Nations Unies concernant le traitement des femmes détenues et les mesures non privatives de liberté pour les femmes délinquantes » (Règles de Bangkok) adoptées en 2010 en tant que résolution par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le HCDH a enfin appuyé l'INPT pour l'organisation de son 6ème colloque international portant sur le "Monitoring des conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire". Le colloque avait pour objectif surtout d'identifier et partager les différentes approches et méthodologies adoptées par les Mécanismes Nationaux de Prévention de la torture et traitements inhumains et dégradants (MNP) pour assurer le monitoring systématique de la détention dans un contexte de COVID-19.

Un appui particulier en faveur de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE) :

Dans la continuité des appuis offerts aux instances indépendantes, le SNU a poursuivi son assistance aux institutions électorales ou en lien avec le processus électoral dans un objectif de renforcer leur efficacité, la transparence des processus et d'assurer un service orienté vers le citoyen.

En effet, une proposition pour l'amélioration du portail de l'ISIE permettra, une fois adopté, d'offrir plus de service en ligne. Cela couvre aussi bien les questions liées à l'auto-enregistrement des électeurs, aux changements de renseignements se

Jeunesse, participation à la vie publique et prévention de l'extrémisme violent :

La Tunisie compte 3 283 994 jeunes ayant entre 15 et 34 ans soit 29% de la population. Les moins de 15 ans constituent 25% de la population. Il s'agit de plus de la moitié de la population qui représente une richesse pour le pays et est porteuse de changements et d'opportunités.

Dans ce cadre, afin d'appuyer la mise en œuvre de la Vision Sectorielle de la Jeunesse en Tunisie au niveau local, le PNUD a poursuivi la réhabilitation de trois maisons de jeunes dans les gouvernorats de Gabes, Médenine et Tataouine. Cette « deuxième génération » de maisons de jeunes se distingue par un aménagement spatial plus accueillant et ces institutions sont composées de nouveaux espaces de formation, de travail en commun, de médias et de communication numérique, de salles de sports et de loisirs. Plus important encore, ces institutions devront être des espaces de dialogue et de concertation afin de permettre aux jeunes de prendre part aux décisions se rapportant au développement de leurs localités et régions.

Afin de s'assurer d'une meilleure inclusion et participation des jeunes et des catégories

rapportant aux électeurs que le dépôt des plaintes relatives aux financements des campagnes.

Par ailleurs, grâce à l'appui de l'ONU Femmes pour la mise en œuvre de son projet "**Pour une institution pilote en matière d'intégration de la dimension de genre**", l'ISIE s'est engagée dans une stratégie d'intégration du genre dans ses structures centrales et régionales et a développé un système de détection des violations et des abus contre les femmes dans le processus électoral sous la forme d'un modèle de suivi de la violence politique et électorale contre les femmes à utiliser lors des élections.

vulnérables, le PNUD a lancé une étude afin de mesurer l'impact et comprendre les effets de la communication politique en ligne et sur les réseaux sociaux auprès des jeunes électeurs âgés entre 18 et 35 ans. Un toolkit « Education aux médias et à l'information en ligne en contexte électoral » a été développé.

L'année 2021 a vu le lancement officiel du projet de création du Centre d'excellence de la jeunesse dans la région arabe en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et du Sport. Soutenu par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), ce centre devrait fournir une meilleure connaissance de la situation des jeunes et des opportunités de renforcement des capacités, offrir des espaces de dialogues et d'apprentissage et appuyer le développement et la concrétisation des politiques de jeunesse dans la région Arabe.

Le Fonds a également initié, en 2021, le processus consultatif pour le développement du plan d'action national "Jeunes, paix et sécurité" en partenariat avec l'Observatoire National de la Jeunesse. La Tunisie est l'un des premiers pays dans le monde qui œuvre pour la concrétisation de la résolution de l'UNSC 2250.



Par ailleurs, afin d'appuyer la Tunisie dans ces efforts de lutte contre la violence et en particulier dans la prévention contre l'extrémisme violent, la Commission nationale de lutte contre le terrorisme a été accompagné dans le processus d'actualisation de la Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent avec une participation active des jeunes dans le cadre de consultations lancées par la Commission.

Le renforcement des cadres de concertation et de dialogue étant importants dans la lutte contre les discours de haine et la prévention des conflits, un nouveau concept de centre de médiation universitaire a été développé en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et une première expérience pilote a ciblé le Gouvernorat de Sfax. Un centre de médiation pilote est mis en place à l'université de Sfax et des équipements ont été fournis, intégrant les nouvelles technologies de communication dans un contexte post COVID.

Appui au secteur de la justice, un axe important pour la consolidation de l'Etat de droit en Tunisie

Dans le cadre de l'appui déjà engagé au profit du Ministère de la Justice, grâce à un financement de l'Union européenne, le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a continué la mise en œuvre du Projet d'appui à la réforme

Cette nouvelle stratégie met l'accent sur la prévention en identifiant les causes conduisant au terrorisme, à l'instar de la précarité individuelle et sociale et adopte de nouvelles méthodes dans l'enseignement, le renforcement des programmes de sensibilisation et de conscientisation, la mise en place d'un système de détection précoce et l'intérêt porté aux cas sociaux précaires.

de la justice (PARJ) dans son volet infrastructure. A cet effet, des études et des travaux de réhabilitation de centres de détention, de garde à vue ou de correction ont été lancés au cours de l'année 2021. Des travaux de réhabilitation du Tribunal de première instance, la Cour d'appel ainsi que le Pôle judiciaire à Tunis ont pu considérablement avancer.

Sur un autre plan, l'accès à la justice étant un pivot de la réforme du secteur, une enquête a été menée par le PNUD et le HCDH dans la région de Médenine dont les résultats ont été partagés avec les tribunaux de l'ensemble de la Tunisie ainsi que les institutions et structures sous tutelle du Ministère de la Justice. L'enquête, qui a ciblé des justiciables, des personnes en détention et de leurs familles, avait pour objectif de mesurer les perceptions, connaissances et satisfaction de la population des usagers des services judiciaires et pénitentiaires à Médenine et de

mener une étude qualitative d'appréciation des performances des services judiciaires et pénitentiaires par les acteurs professionnels concernés intervenant dans la justice.

Plusieurs agences œuvrent à améliorer l'accès à la justice à travers différentes actions ciblant plusieurs catégories de la population. Aux côtés du HCDH, le PNUD a collaboré avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans le cadre d'un projet d'appui à l'INLCTP. Avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des actions sont réalisées afin de mieux informer les bénéficiaires sur les droits humains dans les activités économiques dans le cadre du projet Business et Droits de l'Homme. Le projet relatif à l'amélioration de l'accès à la justice pour les personnes victimes de discriminations liées au genre et aux orientations sexuelles (Gender justice) est un autre exemple de collaboration interagences.

Dans le cadre de cette initiative, le PNUD, ONU Femmes et le UNFPA ont contribué à

Assurer la protection des réfugiés et plaider pour leur inclusion :

Le HCR a continué sa collaboration avec le Gouvernement tunisien et les autorités locales, ce qui a facilité l'accès des réfugiés en Tunisie à plus de services et d'installations nationaux. Par ailleurs, le HCR a continué de plaider pour l'adoption d'une loi nationale sur l'asile et a mis en œuvre un programme de renforcement des capacités ciblant la société civile, les journalistes, les juges et les avocats, les membres du Gouvernement et du parlement, les autorités chargées de l'application de la loi, ce qui a permis aux réfugiés de bénéficier désormais de la sécurité sociale, des services sociaux, des services de la santé et de l'éducation.

Au cours de 2021, le HCR, en collaboration avec son partenaire l'Institut arabe des droits de l'homme (IADH), a organisé plusieurs

l'actualisation du Gender Justice Report avec pour objectif de fournir une analyse de la législation existante pour déterminer si les lois et politiques du pays favorisent ou entravent l'égalité entre les femmes et les hommes devant la loi et si elles offrent une protection contre la violence basée sur le genre.

La justice juvénile a été également au centre du travail du SNU et particulièrement l'UNICEF qui, en collaboration avec l'Académie de la police et de la garde nationale et l'Institut supérieur de la justice, a contribué au développement de nouveaux modules de formation continue et initiale pour les forces de police, les juges et auditeurs aux affaires familiales traitant des enfants en contact avec la loi. Ces modules ont été développés et testés sur le terrain. Plus de 200 enfants vulnérables en conflit avec la loi ont bénéficié d'une représentation juridique gratuite associée à un renforcement des capacités et à un plaidoyer pour des alternatives à la privation, en collaboration avec le Bureau de la justice pour mineurs du Ministère de la Justice et des organisations de la société civile.

sessions de formations et ateliers sur les mécanismes de prise en charge des réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie conformément aux exigences de la protection internationale. L'objectif était d'aider le Gouvernement tunisien à mettre en place des mécanismes appropriés pour la réception et le référencement des réfugiés et demandeurs d'asile. Ces ateliers ont été organisés au profit de 75 des cadres et agents du Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors, les juges des tribunaux civils et administratifs ainsi que les procureurs.

Dans le cadre des activités de renforcement des capacités, un manuel de coordination entre les instances nationales (droits de l'homme, lutte contre la traite des personnes, la protection des données personnelles, la

prévention de la torture et l'accès à l'information) impliquées dans le domaine de la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile a été élaboré et publié en janvier 2021. Des activités similaires ont été menées avec les fonctionnaires du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle aboutissant à l'élaboration d'un manuel sur l'accès des réfugiés à l'emploi. Les recommandations prévues dans le manuel permettent de lever les obstacles administratifs qui empêchent généralement les réfugiés et demandeurs d'asile d'accéder au marché du travail formel. Cela a abouti à la délivrance d'un certain nombre de permis de travail pour les réfugiés reconnus en Tunisie, surtout de nationalités syriennes et yéménites, leur permettant d'obtenir des visas de travail sans la présentation d'une carte de résidence et leur donnant accès aux centres de formation professionnelle publics.

Dans un autre cadre, le HCR à travers l'unité de conseil et d'assistance juridique, composée de six juges et avocats opérant sur l'ensemble du territoire tunisien, a fourni, durant l'année 2021, une assistance légale à un total de 944 réfugiés et demandeurs d'asile incluant des sessions de conseil, la représentation auprès des tribunaux, l'accompagnement pour les démarches administratives et l'intervention aux postes de police en cas d'arrestation. Les demandes d'assistance légale concernaient

essentiellement des situations de traite des personnes, le suivi des dossiers de mineurs non-accompagnés ou séparés auprès des juges de la famille, l'acquisition de carte de résidence ou encore la régularisation de la situation du réfugié découlant de l'entrée irrégulière sur le territoire tunisien.

Promouvoir la mise en œuvre des engagements internationaux de la Tunisie en matière de droits humains :

En partenariat avec notamment l'UNICEF, l'OIM, le HCR, ONU-Femmes et le PNUD, le HCDH a poursuivi sa coopération technique avec les institutions et son appui à la société civile afin de protéger et promouvoir les droits humains et les libertés individuelles dans le pays. Cet appui, fondé sur le principe de non-discrimination, a visé à promouvoir une approche basée sur les droits de l'Homme afin de ne laisser personne de côté, dans la planification, la programmation et la mise en œuvre des activités permettant une réalisation accrue des droits économiques et sociaux des personnes, et notamment des plus vulnérables. Le HCDH a aussi activement plaidé pour la protection et la promotion des droits civils et politiques et des libertés fondamentales, dont les principes du procès équitable ainsi que les libertés d'expression et de réunion pacifique.

Effet 3 : En 2025, les systèmes de santé, d'éducation et de protection sociale sont résilients et assurent un accès équitable et des services de qualité, particulièrement pour les plus vulnérables, et un engagement effectif de la population.



US\$ 18 306 885

Agences concernées

UNICEF – PAM – ONU FEMMES – PNUD – UNFPA – HCDH – UNESCO – UNHCR – OIM – ONU SIDA – OMS – ONU FEMMES – ONU HABITAT – OIT – FAO

Soutien au système de l'éducation fortement frappé par la pandémie :

Le secteur de l'éducation a été fortement impacté par la pandémie et les périodes de confinement ont été particulièrement difficiles à gérer pour les enfants scolarisés, pour les parents ou encore le corps enseignant.

L'UNICEF a dans ce cadre appuyé le Ministère de l'Education afin de gérer au mieux les contraintes liées à l'organisation des enseignements surtout à la rentrée de septembre 2021. En effet, les cours devaient reprendre à plein temps avec des classes entières après avoir fonctionné durant l'année scolaire 2020-2021 en mode alterné de un jour sur deux avec la moitié de l'effectif des classes. Cela a demandé une grande organisation pour la reprise des cours mais également plusieurs campagnes de communication et de sensibilisation déjà lancée depuis le début de l'année en matière d'hygiène et de protection.

Afin de poursuivre son plan de travail stratégique, le Ministère de l'Education a particulièrement bénéficié du soutien de l'UNICEF pour finaliser 26 plans régionaux d'éducation dans l'objectif de renforcer l'équité et la qualité de l'éducation. Ces plans ont été élaborés dans le cadre d'une formation et d'un accompagnement des agents de planification des directions régionales de l'éducation pour leur permettre d'effectuer des analyses et élaborer ces plans avec la participation de la société civile.

Le rôle des inspecteurs et assistants pédagogiques dans l'encadrement et la formation des enseignants a été également au cœur du soutien offert par l'UNICEF au Ministère de l'Education dans un objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et la formation initiale des enseignants. Des formations ont été offertes au corps des inspecteurs et assistants pédagogiques en matière d'encadrement des stages de formation initiale des enseignants.

Dans le but de diversifier les sources d'apprentissage et de garantir plus d'accessibilité aux ressources pédagogiques au profit des élèves de la fin des cycles primaire, du collège et du secondaire, l'UNICEF a soutenu le Ministère de l'Education à mettre en place la Télévision éducative nationale. 240h d'émissions éducatives ont été produites et diffusées sur la nouvelle chaîne. Un forum avec la participation de 100 élèves a été organisé afin de recueillir leurs recommandations en vue d'améliorer les contenus des émissions.

240 inspecteurs formés pour améliorer la qualité de l'encadrement des enseignants

60 inspecteurs formés pour être formateurs sur les modules de formation continue

50 enseignants universitaires travaillant sur le baccalauréat en éducation ont acquis des connaissances supplémentaires

L'école de la deuxième chance, une chance pour renouer avec l'apprentissage :

La Tunisie a enregistré 69 000 abandons scolaires durant l'année 2021. Les raisons des abandons sont souvent économiques puisque les familles n'arrivent pas à subvenir aux besoins de leurs enfants. Ce fléau touche beaucoup plus les garçons que les filles puisque 80% des élèves concernés sont des garçons.

En réponse à cela, le Ministère de l'Education a mis en place le programme de l'école de la deuxième chance en collaboration avec le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Ministère des Affaires Sociales avec l'appui de l'UNICEF. Dans ce cadre un deuxième centre du programme a été inauguré à Tunis. Le programme vise à

apporter un soutien aux adolescents de 12 à 18 ans qui ont abandonné l'école, en leur fournissant un accompagnement individualisé leur permettant un retour à l'école, l'accès à la formation professionnelle voire, pour les plus âgés (16+), l'intégration sur le marché de l'emploi. Depuis son lancement, le centre inauguré à Tunis en avril 2021, a accueilli 500 enfants, une forte adhésion des adolescents comme des familles. Au total, plus de 800 enfants ont rejoint les 2 centres de la deuxième chance (gérés par des acteurs publics et privés) et ont bénéficié d'une orientation et d'un soutien psychosocial ainsi que d'un enseignement de rattrapage et 246 bénéficiaires sont retournés à l'école ou ont intégré une formation professionnelle grâce au programme.



Afin de prévenir le décrochage et abandon scolaire, notamment en période de pandémie, 9 écoles ont bénéficié d'un appui à titre pilote impliquant 851 enfants du primaire (569), du secondaire inférieur (141) et du secondaire supérieur (141). Grâce au système d'alerte précoce au décrochage, les enfants les plus à risque ont bénéficié du soutien du Bureau d'écoute et d'accompagnement (soutien psychosocial et orientation), de cours de rattrapage et d'activités extra curriculaires. Une centaine d'inspecteurs, d'assistants pédagogiques et d'autres personnels ont été formés pour faciliter l'expansion du modèle et, en septembre 2021, le Ministère de l'Education a adopté le modèle de prévention dans 9 écoles supplémentaires, pour 2022, portant le nombre total à 18 écoles.

Cantines scolaires et nutrition, la technologie est mise à contribution :

En partenariat avec le Bureau des travaux scolaires (OOESCO) du Ministère de l'Education, le PAM a continué à favoriser l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement des repas scolaires. En favorisant l'approvisionnement de jusqu'à 20 pour cent de la nourriture servie dans les cantines scolaires par des jardins scolaires entretenus par des organisations communautaires - principalement composées de femmes locales - le PAM améliore la valeur nutritionnelle des repas scolaires, tout en stimulant l'économie locale et en contribuant à l'autonomisation économique des femmes locales.

L'innovation et la numérisation ont été au centre des efforts du PAM pour mettre en synergie la mise en œuvre de la Stratégie pour la pérennité du Programme national d'alimentation scolaire avec le Ministère de l'Education. Après le lancement réussi du pilote «Last Mile Ecosystem» en 2020, le PAM a testé cette année la solution numérique dans la cuisine centrale de Henchir Jedid, dans la délégation de Nadhour (Gouvernorat de Zaghouan), qui fournit des repas nutritifs à sept écoles, pouvant accueillir jusqu'à 1 500 écoliers chaque jour. "The Last Mile Ecosystem" est une solution numérique de pointe qui relie les petits agriculteurs aux cantines scolaires via un réseau de transporteurs privés.

Afin de faire progresser et d'améliorer encore le programme national d'alimentation scolaire du pays, en juin 2021, le PAM et la Banque mondiale ont mené une deuxième évaluation de l'Approche systémique pour de meilleurs résultats éducatifs (SABER) en Tunisie. Le rapport SABRE comprend des recommandations visant à améliorer la gouvernance du programme pour une gestion plus efficace et efficiente, à créer un système de suivi et d'évaluation robuste et à limiter le gaspillage alimentaire et les pertes de ressources.

Accès des enfants réfugiés à l'éducation :

En vue de renforcer l'accès des réfugiés et demandeurs d'asile au système d'éducation nationale, le HCR a mené, avec ses partenaires, des séances de sensibilisation auprès des familles des enfants et des écoles et a intensifié sa coopération avec les ministères compétents. En décembre 2021, 356 enfants étaient inscrits dans des écoles à l'échelle nationale, 316 dans des établissements d'enseignement primaire, 21 dans des collèges et 19 dans des établissements d'enseignement secondaire destinés à poursuivre des études supérieures dans les domaines des sciences et des lettres. Certains enfants relevant de la compétence du HCR ont également été inscrits gratuitement à l'école maternelle avec le

soutien du ministère de la Femme, de la Famille et des Personnes âgées dans le sud de la Tunisie. En décembre 2021, les enfants représentaient 25% des individus enregistrés auprès du HCR Tunisie.

Au cours de l'année, le HCR et ses partenaires ont continué à sensibiliser les enfants relevant de sa compétence qui abandonnent l'école, principalement au sein de la communauté syrienne, et à répondre aux problèmes de protection dans le domaine, notamment la violence sexuelle, le travail des mineurs, le mariage précoce, l'exploitation économique et la perpétuation de la pauvreté. Grâce à des actions de sensibilisation auprès des écoles et à un suivi étroit des parents, le HCR et ses partenaires se sont efforcés de garantir le retour des enfants à l'école.

En outre, en 2021, grâce au travail de plaidoyer du HCR et en collaboration avec le ministère des Affaires sociales, 35 réfugiés et demandeurs d'asile ont été inscrits gratuitement à l'Université de Tunis pour l'apprentissage tout au long de la vie dans différents cours dont l'arabe, l'art de la mosaïque, la musique et l'informatique.

Appui au système de la santé en Tunisie, fortes pressions dues à la pandémie :

La Tunisie a été frappée par la pandémie comme le reste du monde et l'année 2021 a été particulièrement difficile avec une forte montée des taux de contamination et de mortalité enregistrés à partir du mois de mai. Cela a impliqué une forte mobilisation du SNU déjà engagé auprès des partenaires tunisiens depuis le début de la pandémie.

Cette mobilisation et appui ont pris plusieurs formes notamment pour appuyer le Ministère de la Santé à opérationnaliser son Plan national de riposte à la COVID-19. Ce plan décliné en 9 piliers a fait l'objet d'un suivi continu de la part des entités onusiennes directement impliquées et d'un appui financier de la part de plusieurs donateurs. Le SNU a pu à ce titre mobiliser plus de 40 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de ce plan.

Pilier 1 Coordination, planification et suivi

Pilier 2 Communication des Risques et Engagement Communautaire

Pilier 3 Surveillance, équipe réponse rapide et investigation des cas

Pilier 4 Surveillance et la communication des risques aux points d'entrée

Pilier 5 Amélioration des capacités de dépistage en renforçant les laboratoires

Pilier 6 Prévention et contrôle de l'infection

Pilier 7 Prise en charge des cas

Pilier 8 Support opérationnel et logistique

Pilier 9 Services de santé essentiels

UNICEF – PAM – OMS – PNUD – UNFPA – UNHCR – OIM – UNODC – UNOPS

L'ensemble de ces agences ont été particulièrement et directement impliquées dans la mise en œuvre de ce plan avec des appuis techniques, logistiques et financiers.





Le volet communication et engagement communautaire a été au cœur de l'appui du système des Nations Unies à l'effort national de sensibilisation pour la prévention de la COVID-19 ainsi que la campagne de vaccination. Ces campagnes ont largement contribué à l'accélération du rythme de vaccination et à bien diffuser les règles d'hygiène et de distanciation à respecter dans les espaces communs. Ces campagnes ont concerné également les populations des

migrants et réfugiés, et ont permis d'atteindre les populations dans les zones les plus reculées du pays à travers l'implication des organisations de la société civile, notamment les Scouts tunisiens grâce au partenariat avec l'observatoire des maladies nouvelles et émergentes et l'UNICEF.

Le UNFPA a contribué au renforcement de l'accès à l'information sur le COVID-19 aux personnes handicapées en traduisant en langage des signes des outils d'information et de communication et des messages sur les réseaux sociaux et sur les médias pour permettre un meilleur accès aux services offerts. De plus, un journal hebdomadaire en langage des signes a été réalisé pour faciliter l'accès des mal et non-entendants aux informations liées au COVID19 en partenariat avec l'Institut Arabe des Droits de l'Homme.



C'est la fête ! Pas pour vous, mais pour la COVID-19 !

Ne facilitez pas la tâche au virus !



Grâce à la collaboration avec les services du Ministère de la Santé et l'appui du Conseil Tunisien pour les Réfugiés, le HCR a pu contribuer à l'inclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile, en particulier les plus vulnérables, dans le plan national de vaccination par le biais de l'enregistrement sur la plateforme gouvernementale "Evax".

Par ailleurs, en vue d'améliorer l'accès de ses bénéficiaires aux services de santé publique et de maintenir de solides relations avec les autorités, le HCR a soutenu les structures nationales dont les capacités ont été mises à rude épreuve en raison du nombre plus élevé de réfugiés et de demandeurs d'asile orientés vers ces structures. Cela a été réalisé par le biais d'une contribution ponctuelle sous forme d'équipements pour la prévention et la réponse au COVID-19, tels que des unités de logement au profit de différents hôpitaux et centres de COVID-19, des kits d'hygiène, des masques et des gels désinfectants

Pendant l'année 2021, les réfugiés et demandeurs d'asile ont reçu plusieurs articles distribués par le HCR et son partenaire le Conseil tunisien pour les réfugiés, en soutien aux autorités locales et nationales. Il s'agit notamment de : 14.618 masques protecteurs ; 7.406 gels hydroalcooliques, distribués et installés aussi dans les foyers et les appartements gérés par le HCR ; et 7.406 équipements de gants. Dans la même direction, 285 sessions de désinfection ont été menées dans les locaux communs des foyers collectifs et dans les appartements gérés par le HCR.

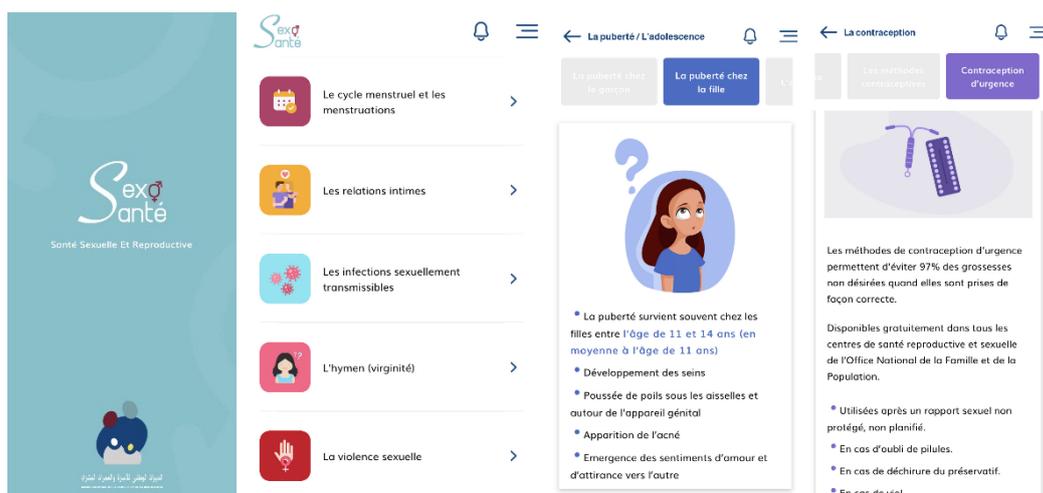
Autres soutiens apportés au secteur de la santé :

Le SNU a continué à soutenir le secteur de la santé sur d'autres thématiques afin d'assurer une continuité dans l'offre des services et soins aux bénéficiaires.

Dans ce cadre, le UNFPA a continué à appuyer l'Office National de la Famille et de la Population dans l'élaboration d'un outil d'éducation sexuelle extrascolaire à travers la création de l'application mobile «SexoSanté». La solution a été conçue, pilotée et mise en œuvre avec la participation et l'engagement des jeunes issus de différentes régions du pays. Elle fournit des informations sur les différentes composantes de l'éducation sexuelle, comprend un calendrier menstruel, un quiz et donne des informations sur les centres de SSR adaptés aux jeunes. En termes d'accessibilité, l'application mobile peut être utilisée en version hors ligne, comprend de nombreux supports audiovisuels sous-titrés et a été traduite en français. Il est prévu de la rendre plus accessible en ajoutant une version anglaise, des livrets imprimés pour les jeunes qui n'ont pas un smartphone ainsi qu'une version braille pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Le UNFPA a également appuyé le Ministère de la Santé pour la finalisation et la publication du plan national de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) 2021-2030 à travers l'Office National de la Famille et la Population avec la participation de différentes parties prenantes.

Le digital au service de la santé sexuelle



ONUSIDA, de son côté, a collaboré avec la Direction des soins de santé qui relève du Ministère de la Santé pour la revue à mi-parcours du Plan stratégique national de lutte contre le sida 2018-2022 et a accompagné l'élaboration du nouveau plan stratégique national de lutte contre le sida 2021-2025

(PSN 21-25) qui est aligné à la stratégie globale de lutte contre le sida 2021-2026 et reprend les engagements de la Tunisie dans le cadre la déclaration politique de l'assemblée générale des Nations Unies de juin 2021 : "Mettre fin aux inégalités, mettre fin au sida, mettre fin aux pandémies".

D'ici 2025, les nouvelles infections à VIH sont réduites d'au moins 50%, en particulier parmi les populations clés et leurs partenaires

D'ici 2025, la mortalité liée au VIH/sida est réduite de 70 %

Les barrières à l'accès aux services du VIH liées aux inégalités à la stigmatisation, aux discriminations, aux normes sociétales de genre et aux violations des droits des PVVIH et populations clés sont levées

Le leadership national et l'efficacité de la gouvernance sont renforcés pour assurer l'accélération et la durabilité de la réponse au VIH

Violence à l'égard des femmes et enfants :

La COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les plans sanitaires, économiques et sociaux en Tunisie, mais a aussi exacerbé la violence et l'inégalité de genre ainsi que la précarité et paupérisation des **femmes et des filles**, tout en augmentant leurs tâches domestiques.

Pour surmonter les défis sans précédent imposés par cette pandémie, la nouvelle campagne de l'ONU Femmes lancée au début de l'année 2021 et soutenue par le Gouvernement suédois «Parce que je suis un homme» appelle les hommes en Tunisie à faire preuve d'une masculinité positive en s'engageant pour l'égalité de genre dans et en dehors de la maison.

La campagne a pour objectif d'appeler les hommes en Tunisie à s'engager équitablement dans le quotidien de leurs familles, y compris la prestation de soins, la garde d'enfants, le travail domestique, ainsi que dans la prévention de la violence contre les femmes et la promotion de l'égalité de genre.

« **16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre** » a été de nouveau une occasion afin de communiquer et sensibiliser l'opinion publique sur le fléau, partager les résultats de nouvelles études et analyses sur la violence à l'égard des femmes, renforcer et nouer de nouveaux partenariats afin de mieux lutter contre ce fléau.



Le Ministère de l'Intérieur fête la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

En partenariat avec le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors et l'Office national de la famille et de la population (ONFP), l'ONU Femmes Tunisie a contribué à créer des mécanismes intersectoriels de prise en charge des femmes et filles victimes de violences dans le Grand Tunis. Une expérience pilote a été mise en place dans le gouvernorat de Ben Arous, qui dispose déjà d'un centre de formation à l'assistance psychologique aux victimes, structuré sous l'égide de l'ONFP. Des guides sont mis à la disposition de 5 ministères intervenants en matière de prévention, de protection et de prise en charge des victimes : Intérieur, Justice, Santé, Affaires sociales et Affaires de la femme.

Grâce à une coordination assurée par le UNFPA, un appui technique et financier a été, fourni à 6 centres d'écoute et d'hébergement pour femmes victimes de violences en vue d'assurer un accès équitable aux services de prise en charge. Cet appui a bénéficié à 1570 femmes et filles victimes de violence, y compris des personnes migrantes, et leur a permis d'accéder à une prise en charge multisectorielle coordonnée et de qualité.

La campagne numérique contre la violence et l'exploitation des **enfants** en ligne lancée par le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors en janvier 2021, avec l'appui de l'UNICEF, a touché plus de 1,6 million de personnes, sensibilisant aux risques et aux moyens de protéger les enfants sur Internet et les réseaux sociaux. Il s'agit d'une préoccupation émergente vu l'augmentation de l'utilisation d'Internet pendant la pandémie, y compris par les enfants et les adolescents. Environ 5 500 enfants ont reçu un soutien psychosocial et une orientation en 2021 grâce à la hotline 1809 sur les violences faites aux enfants. La ligne, mise en place pendant le confinement COVID 2020, a été renforcée avec de nouvelles fonctionnalités avec une prise en charge totale de la part du Gouvernement sur le plan budgétaire.

Par ailleurs, le HCR et ses partenaires ont continué à sensibiliser les enfants **réfugiés** qui abandonnent l'école, principalement au sein de la communauté syrienne, et à répondre aux problèmes de protection dans le domaine, notamment la violence sexuelle, le travail des mineurs, le mariage précoce, l'exploitation économique et la perpétuation de la pauvreté. Grâce à des actions de sensibilisation auprès des écoles et à un suivi étroit des parents, le HCR et ses partenaires se sont efforcés de garantir le retour des enfants à l'école.

Appui au système de protection sociale en Tunisie

Le SNU a intensifié son travail dans le domaine de la protection sociale en réponse à la pandémie. En 2021, l'UNICEF a soutenu la modernisation du système d'enregistrement avec le lancement d'une plateforme numérique permettant aux ménages de s'inscrire au programme Amen social de mettre à jour leurs informations et contacts. Dans ce cadre, les bases de données des ménages éligibles, ainsi que de leurs enfants, ont été actualisées en vue de la mise en œuvre de la loi sociale AMEN 2019 qui prévoit une fusion de tous les programmes de protection sociale existants en une base de données unique. Le programme a permis de renforcer les capacités de travailleurs sociaux qui prennent en charge les populations vulnérables en organisant, conjointement avec le BIT et l'UNICEF, la première session de la formation innovante TRANSFORM. Il a également soutenu le Ministère des Affaires Sociales pour la mise en place de transferts monétaires mensuels qui répondent aux besoins spécifiques des enfants (1 TND/enfant/jour), atteignant 129,000 enfants âgés de 0 à 5 ans (environ 12 % de cette catégorie d'âge) en fin 2021, contre 50 000 fin 2020 grâce à un financement de 26 millions de dollars de l'Allemagne en réponse aux impacts socio-économiques de la COVID-19 sur le capital humain.

Par ailleurs, grâce au plaidoyer et au dialogue menés, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, en mars 2021, un prêt de 300 millions de dollars pour un nouveau projet d'appui à la réponse d'urgence à la protection sociale COVID-19, pour poursuivre le paiement mensuel des allocations familiales à environ 125 000 enfants âgés de 0 à 5 ans en 2022 et 2023.

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) s'est concentré en 2021 sur la collecte de données relatives aux personnes les plus vulnérables vivant en zone rurale, en particulier les **femmes rurales**, afin de mesurer l'impact du COVID 19 sur leur accès à la protection sociale et à d'autres services, tels que la santé. L'analyse comparative entre les sexes menée par le PAM en coopération avec le Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche (CAWTAR), a révélé que 15 % des femmes rurales interrogées souffrent de maladies chroniques et de problèmes de santé en raison de leur exposition aux pesticides et à des conditions de travail pénibles. La plupart de ces femmes n'utilisent pas d'équipements adéquats car non fournis par l'employeur et constituent un surcoût facturé à leur ménage.

Dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH (ONUSIDA), le PAM a, également, mené une évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes vivant avec le VIH (PVVIH). Publiés en août 2021, les résultats montrent que l'insécurité alimentaire a atteint un niveau significatif avec 39 % des PVVIH interrogés en situation d'insécurité alimentaire. Des messages de formation et de plaidoyer ont été fournis avec l'assistance technique de l'Institut national de la nutrition.

Sur un autre plan, dans le cadre du projet de mise en place d'un Fonds Perte de l'Emploi, l'OIT a réalisé une étude actuarielle ayant pour objet l'identification des scénarii pour la mise en place d'un tel fonds avec une estimation des coûts. Cette étude servira de

base aux concertations autour du projet de loi qui sera élaboré à ce sujet. Cette étude, a été par ailleurs, une occasion pour l'organisation de journées de réflexion au profit des différentes structures du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur leur vision relative au fonds et d'offrir un appui logistique au corps de l'inspection de travail (structure chargée du suivi de la phase de licenciement) pour opérationnaliser le système informatisé de collecte de données relatives au licenciement des travailleurs et d'échange avec les autres structures concernées par l'assurance perte emplois (appui à la digitalisation).

Pour une stratégie nationale multisectorielle des personnes âgées

Grâce à l'appui du UNFPA et du PNUD, un projet d'une stratégie nationale multisectorielle des personnes âgées a été élaboré par le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors. Fruit de plusieurs consultations multisectorielles inclusives, cette stratégie devrait être adoptée en 2022. Elle vient concrétiser la convention d'accord entre le ministère, le PNUD et le UNFPA qui a pour objectif d'établir un Code et une stratégie multisectorielle pour l'appui aux Seniors dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Accordant une attention particulière à ne laisser personne pour compte, cet appui prend en considération les projections démographiques qui estiment à 13,7% la proportion de la population âgée de plus de 60 ans en 2020. Elle devrait atteindre 16% en 2026 et 20% en 2036. Cette évolution aura des répercussions sur la santé et la productivité sociale et économique qui doivent être traitées de manière proactive. C'est dans ce sens que la stratégie développée devra permettre à la Tunisie de mettre en place les mécanismes de prise en charge nécessaires de cette catégorie de la population.

Effet 4 : En 2025, l'ensemble des acteurs engagés assurent une gestion équitable, transparente et durable des ressources naturelles, des écosystèmes et territoires, en améliorent la résilience/adaptation ainsi que celle des populations, notamment les plus vulnérables, face aux crises et aux risques climatiques.



US\$ 12 513 638

Agences concernées

FAO – PAM – UNICEF – PNUD – FIDA – ONU HABITAT – UNIDO – OIT – OMS – UNHCR

Ressources hydrauliques, la Tunisie connaît plusieurs défis :

La digitalisation au service de l'agriculture et une meilleure gestion des ressources aquatiques

La FAO a soutenu la Tunisie, dans ce cadre, pour la mise à jour et la restructuration de la carte agricole et le développement de nouvelles fonctionnalités tels que le Système d'information géographique WEB Agricole (SIG) et un outil d'aide à la décision pour la gestion des allocations d'eau à partir des systèmes hydrauliques. Outre les formations offertes aux utilisateurs au sein du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et

de la Pêche, des équipements et logiciels sont mis à la disposition du ministère au niveau central et régional afin de tirer profit de cet outil. Les informations générées à travers cet outil pourront mieux orienter les décideurs à la fois pour une meilleure allocation des ressources aquatique mais également de mettre à jour la carte agricole.

Par ailleurs, étant donné les défis que la Tunisie connaît en matière de stress hydrique, plusieurs initiatives portées principalement par le FIDA, la FAO e le PAM ont permis d'appuyer différents acteurs pour le développement de nouvelles pratiques et outils afin d'améliorer la productivité de l'eau à travers l'expérimentation de cultures ou variétés plus économes et résistantes à la sécheresse.

Plusieurs sessions de formation et sessions d'échanges d'expériences ont été organisés au profit des cadres, chercheurs et ingénieurs du Ministère de l'Agriculture et instituts de formation qui relèvent de sa tutelle. Ces appuis ont notamment permis de conduire des travaux de recherches appliquées à la productivité de l'eau dans les cultures céréales, les cultures herbacées et les oasis.

Cet effort s'est également manifesté à travers l'initiative de l'UNICEF qui a permis de collecter les données sur les infrastructures WASH à l'échelle nationale dans 4817 écoles publiques (80% des établissements publics), 2058 établissements de soins de santé, 3925 écoles maternelles et 2575 autres centres publics accueillant des enfants sur la base des normes du Programme conjoint de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Les données et l'analyse seront utilisées pour mettre à jour les progrès par rapport aux cibles 6.1 et 6.2 des ODD et contribuer à améliorer la planification et la hiérarchisation des priorités dans le secteur. Conjointement avec le PNUD et la FAO, l'UNICEF soutient également la préparation d'une analyse des goulots d'étranglement WASH avec les ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Afin de renforcer le rôle de la société civile à l'échelle local, une expérience pilote a été menée par le PNUD sur l'île de Djerba en partenariat avec l'ONG Jlij pour l'environnement marin et l'Agence de Protection et d'Aménagement du Territoire. Dans ce cadre, l'association a réalisé une cartographie numérique de 221 citernes publiques dont les données sont accessibles au grand public et aux professionnels via une application en ligne. La réhabilitation de 15

citernes permet désormais à plus de 25000 habitants des zones rurales de Djerba dont 10000 femmes et plus de 1500 élèves de bénéficier d'un accès permanent et sûr à l'eau potable. Le projet a été lauréat du concours organisé par la GIZ et l'OSS intitulé « Toutes et Tous Protecteurs des Ressources en Eau » qui récompense les meilleurs projets innovants d'acteurs locaux pour une meilleure gestion des ressources en eau dans la région du Maghreb.



Enfin, L'Union du Maghreb arabe (UMA) et la FAO ont lancé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Eau, l'Initiative maghrébine des eaux non-conventionnelles (IMENCO) dans l'objectif de faire face à la rareté de l'eau dans la région maghrébine. A cet effet, dans le cadre de la valorisation du potentiel de l'utilisation des eaux usées traitées et des eaux de drainage pour le développement agricole en Afrique du Nord, la FAO a organisé une série de 8 webinaires, regroupant au total plus de 800 participants, pour d'une part renforcer les capacités des institutions publiques et des organisations professionnelles dans le domaine de la gestion et la valorisation des eaux non-conventionnelles et d'autre part débloquer le potentiel des eaux non-conventionnelles pour le développement de l'agriculture.

Au terme de cet événement, les pays membres de l'UMA ont déclaré leur adhésion

à l'Initiative Maghrébine pour les Eaux Non-Conventionnelles (IMENCO) et leur soutien au renforcement de la Coopération Maghrébine à travers :

- La mise en place d'un comité technique permanent de l'UMA dédié aux eaux non-conventionnelles ;
- La création d'un Pôle d'Excellence Maghrébin pour la réutilisation des eaux non-conventionnelles basé sur le développement et l'interconnexion des sites pilotes d'excellence à travers la région de l'UMA ; et
- L'établissement d'une Plateforme Collaborative Maghrébine comme mécanisme du Pôle d'Excellence Maghrébin pour la capitalisation des expériences des dernières décennies, l'échange de bonnes pratiques et le partage de connaissances et de résultats de recherche.

Changement climatique et résilience :

A travers ses interventions, le FIDA assure le renforcement des capacités des groupes d'agriculteurs (GDA, SMSA), dans tous les projets soutenus, afin d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles (eau potable et agricole, terres, ...). Les projets soutenus par le FIDA promeuvent également la gestion durable des écosystèmes, en particulier dans le sud du pays dans les écosystèmes des parcours et dans les parties vallonnées des gouvernorats de Siliana et de Kairouan.

Dans les Gouvernorats de Tataouine, Kebili et Médenine, le FIDA a soutenu les éleveurs pastoraux pour gérer collectivement leurs parcours et mettre en œuvre des mises en repos sur plusieurs années pour favoriser la restauration de la flore et de la faune. Cette approche a été inscrite dans un projet de code pastoral qui doit maintenant être validé politiquement pour une mise à l'échelle de la gestion des parcours, et de leur adaptation au changement climatique.

De même, en appui aux initiatives régionales et locales, le PNUD a appuyé les autorités locales à Djerba qui dispose désormais d'un « plan climat », cadre de référence pour l'action climatique sur le territoire de l'île. Les acteurs clés se sont déterminés, en effet, à faire de Djerba un territoire résilient au changement climatique avec une économie durable et ont élaboré de façon concertée une charte de développement durable.

Par ailleurs, le Schéma Directeur d'Aménagement de la Zone Sensible de Djerba « SDAZS » a été validé avec les partenaires. Il s'agit de la première étude d'aménagement du territoire en Tunisie prenant en compte les risques liés aux changements climatiques. La structure économique et sociale de la région a été évaluée et les opportunités de développement ont été identifiées. L'application et la mise en œuvre du Plan Climat seront déployées sur la même période que le SDAZS, une période de 20 ans.

Enfin, l'Agence de protection et d'aménagement du littoral a été équipée de logiciels et d'équipements permettant la collecte et l'analyse des données topographiques, bathymétriques et cartographiques (LIDAR) lui permettant d'identifier et de formuler des interventions prenant en compte les impacts du changement climatique sur le littoral et d'en minimiser les effets sur la population.

La gestion des déchets, la Ville de Sousse se dote d'un plan d'action pour assurer la propreté de la ville :

Grâce à un appui financier du Japon, UN Habitat a accompagné la commune de Sousse afin l'aider à évaluer son système de gestion de déchets et à élaborer un plan d'action pour assurer la propreté de la ville. Cet appui est réalisé grâce à l'Outil Waste Wise Cities (identifié par son acronyme anglais, « WaCT ») qui constitue un guide en 7 étapes pour la collecte de données sur les déchets solides municipaux (DSM) générés, collectés et gérés dans des installations contrôlées. L'outil comprend un guide pour les enquêtes auprès des ménages sur la production totale de DSM, un questionnaire pour identifier la chaîne de récupération des DSM et des critères pour vérifier le niveau de contrôle environnemental des installations de gestion des déchets d'une ville.

Grâce à des programmes de sensibilisation, la commune encourage les commerçants à prendre des mesures pour prévenir la production de déchets en favorisant les achats en vrac, la réduction de l'utilisation du papier, les initiatives pour limiter les achats de produits à usage unique ou jetables, la mise à la disposition du public des produits et emballages réutilisables ...

Plusieurs pistes et actions sont prévues dans le plan d'action afin d'encourager les populations locales à réduire les déchets et la commune à mieux gérer leur collecte et leur

traitement. Agir sur les comportements est l'un des principaux axes de ce plan en adoptant une campagne concertée à long terme et des activités d'éducation pour

promouvoir les avantages locaux du détournement des déchets organiques et des produits finis.



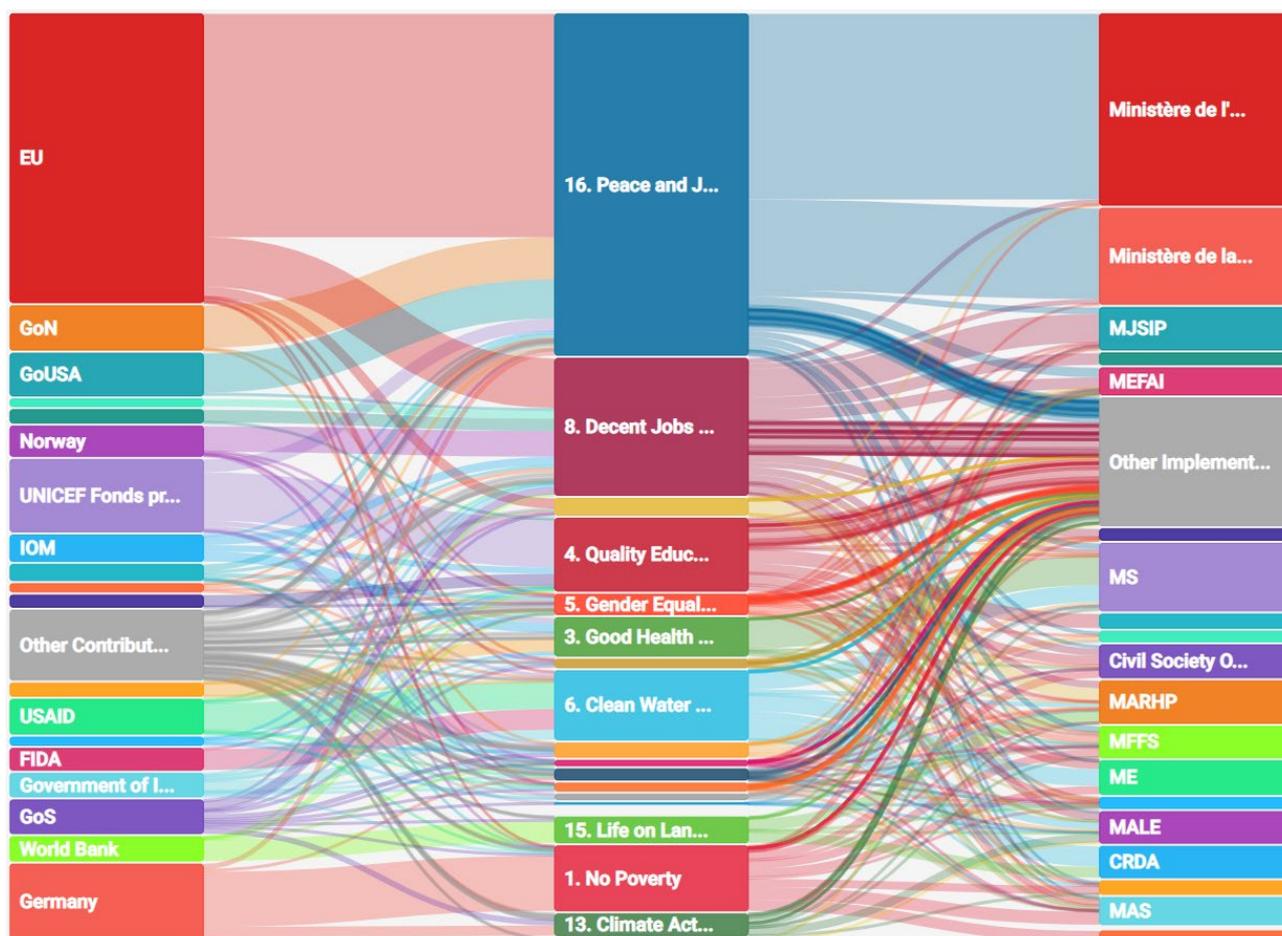
2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030

Un pilier clé du programme conjoint SDG (JOINT SDG Fund) est la mise en place d'un cadre de financement national intégré (INFF) soutenant le prochain plan de développement national (2021-2025) et les stratégies financières en cours d'élaboration, guidés par la Conférence Internationale sur le Financement du Développement d'Addis-Abeba 2015 et conformément au programme. 2030. En tant que tel, le cadre marque la prochaine étape nécessaire pour la Tunisie dans la réalisation des ODD suite à leur intégration dans la planification nationale et municipale et comblera le fossé entre les aspirations à long terme pour les ODD et les investissements et réformes nécessaires. La Tunisie s'efforcera d'atteindre ces objectifs grâce à une mobilisation financière, des allocations et des dépenses pangouvernementales optimisées et efficaces soutenant une croissance économique inclusive et équitable.

L'INFF a trois produits interdépendants qui se renforcent mutuellement pour atteindre : (a) améliorer la capacité nationale des principales institutions tunisiennes et optimiser l'espace budgétaire national sur la base des estimations des besoins d'investissement dans les ODD; (b) renforcer la capacité nationale de mobiliser des financements publics et privés nationaux pour la réalisation des ODD; et c) renforcer la capacité nationale de mobilisation de sources alternatives de financement. L'INFF comprend des activités impliquant de multiples parties prenantes nationales et internationales pour faciliter la cohérence verticale et horizontale des politiques, ainsi que la coopération Sud-Sud et le partage des meilleures pratiques.

Par ailleurs, le SNU a continué son travail de plaidoyer afin d'assurer le financement des activités d'appui au profit des partenaires tunisiens.

Mettre en relation les investissements, les partenaires et les ODD



Sur un autre plan, afin de promouvoir la mise en œuvre de l'agenda 2030 et de s'assurer de son intégration dans les plans de développement et les stratégies publiques, le Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) a conclu trois partenariats stratégiques :

Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux (FTDES) :

Le partenariat avec FTDES vise à créer et renforcer la dynamique de collaboration et des échanges entre le SNU en Tunisie et les structures de la société civile tunisienne, en particulier le FTDES et ses différents départements, à savoir, l'observatoire des mouvements sociaux, le département de lutte contre le terrorisme, le département économique et social, le département de justice environnementale et le département migration. Ainsi, les deux parties signataires se sont engagées à collaborer et conjuguer leurs

efforts pour contribuer à (i) accéder aux données produites par le FTDES et permettre ainsi leur analyse et éventuellement sortir des produits conjoints de ces analyses, (ii) organiser des réunions périodiques de brainstorming pour dégager les actions prioritaires et le planning de leur mise en œuvre, et (iii) établir un plan de travail annuel pour œuvrer au renforcement du rôle du FTDES en particulier et de la société civile dans la mise en œuvre du cadre de coopération entre le SNU en Tunisie et le Gouvernement tunisien.

L'Institut Tunisien des Études Stratégique (ITES) :

L'ITES est un think tank rattaché à la Présidence de la République orienté vers la recherche stratégique et prospective afin d'éclairer les décideurs sur les enjeux

stratégiques du présent et de l'avenir. Instrument d'aide à la décision publique et de pilotage du changement, l'ITES se positionne de manière singulière au niveau national au cœur des enjeux politiques, économiques, géopolitiques et sociaux du pays.

Espace de réflexion pluridisciplinaire, forum d'échange et de débat, l'ITES tend vers une influence globale dédiée au développement, à la valorisation de l'intelligence collective, à la coopération ainsi qu'à la promotion d'un engagement actif de la Tunisie sur la scène nationale et internationale. Le partenariat avec le SNU en Tunisie consiste à créer et à renforcer la dynamique de collaboration et d'échanges entre les différentes agences onusiennes et l'ITES. Dans ce cadre, il est prévu (i) d'appuyer l'ITES pour mettre l'accent sur les politiques publiques de demain dans une démarche prospective afin de faciliter la prise de décision en matière de réforme de fond qu'appelle le processus démocratique dans lequel la Tunisie s'est engagée et réaliser des études stratégiques à l'horizon 2056, (ii) de créer des espaces d'échange, de débat et de réflexion pluridisciplinaires pour le développement, la coopération ainsi que la promotion d'un engagement actif de la

2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies

Le SNU en Tunisie a continué à travailler conjointement afin d'améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience de ses interventions en Tunisie. Cet effort s'est concrétisé à travers le premier plan de travail conjoint pour l'année 2021 que les groupes de résultats ont réalisé et que les agences concernées ont mis en œuvre au cours de la même année. Ce plan de travail a été actualisé pour intégrer les actions d'appui relatives à la lutte contre la COVID-19 et ses impacts.

Par ailleurs, le travail conjoint du SNU s'est articulé autour des domaines opérationnels, à travers les différents sous-groupes de l'Operations Management Team (OMT), et des domaines thématiques suivants :

société civile envers les enjeux touchant l'avenir de la Tunisie et des Tunisiens et (iii) d'organiser des réunions périodiques de brainstorming pour dégager les actions prioritaires pour les deux institutions en concordance avec le cadre de coopération signé entre les Nations Unies et le Gouvernement tunisien, ainsi que le planning de leur mise en œuvre.

Association Tunisienne pour les Nations Unies (ATNU)

La collaboration avec l'ATNU s'inscrit dans un engagement conjoint à œuvrer à la promotion de la paix et des droits de l'Homme d'une manière inclusive et proactive. Ce partenariat devra se focaliser sur (i) la réalisation conjointe d'initiatives touchant à des sujets d'intérêt commun pour l'ATNU et les agences onusiennes en Tunisie, contribuant à la mise en œuvre de l'agenda 2030, (ii) le développement des échanges pour dégager les actions et les événements prioritaires à réaliser conjointement, (iii) le renforcement du rôle de l'ATNU en particulier et de la société civile en général, dans la réalisation des initiatives en adéquation avec la mise en œuvre du cadre de coopération.

Operations Management Team :

La Stratégie des Opérations de l'ONU (BOS) pour la Tunisie lancée en décembre 2020 pour l'année 2021 a été implémentée grâce à l'effort conjugué de l'ensemble des agences participantes. Le processus de revue annuelle du BOS a été officiellement lancé à travers l'OMT en janvier 2022 et a été bouclé en mars 2022. Grâce à la division du travail entre les agences, à l'harmonisation des pratiques de gestion et à l'apprentissage mutuel des bonnes pratiques, le BOS a permis d'éviter des coûts et aussi à offrir des services dont le taux de satisfaction est supérieur à la moyenne.

En adoptant cette stratégie, l'équipe pays a marqué son engagement pour la réalisation des priorités du Secrétaire Général des Nations Unies visant à garantir une gestion efficace des ressources à travers la mise en place de services communs pour l'ensemble du système des Nations Unies. Le BOS pour la Tunisie rend ces objectifs quantifiables et permet un suivi continu des progrès et une évaluation des coûts et de la qualité des services communs.

Il existe 4 sous-groupes pour la mise en œuvre du BOS, il s'agit de l'Administration, des Achats, des Ressources Humaines et de Finance. En 2021, d'autres services communs ont été initiés et seront mis en œuvre en 2022 (Stratégie commune de gestion environnementale et harmonisation des privilèges & immunités). Il est prévu d'inclure le sous-groupe Information et Technologie (ICT) dès 2022.

Groupe thématique communication :

Avec la mise en ligne du nouveau site web du SNU en Tunisie, la création d'une page Facebook et le lancement de l'UN Info, le groupe communication dispose désormais d'outils plus accessibles au public pour diffuser de l'information et communiquer sur les réalisations des différentes agences.

Le groupe communication travaille de manière plus coordonnée et des réunions périodiques sont organisées afin de mieux coordonner les actions de communications et la réalisation d'évènements conjoints.

Plus d'actions de communication sont engagées avec les organisations de la société civile et en particulier le réseau des TIMUN.

Groupe thématique genre :

Le groupe thématique genre est un groupe ouvert sur d'autres partenaires de développement où agences onusiennes, donateurs et organisations de la société civiles échangent les informations, coordonnent différentes actions et mettent en œuvre

conjointement certaines actions en appui au Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors.

Outre les 16 jours d'activisme, le groupe soutient différentes initiatives de plaidoyer afin de s'assurer du respect des droits des femme et du respect des lois. Son rôle a été particulièrement actif lors de la pandémie où les cas de violence à l'égard des femmes et des enfants ont connu une forte hausse.

Le SNU a, enfin, lancé avec le lead d'ONU femme le gender scorecard, une évaluation normalisée des pratiques et des performances de l'ONU en matière d'intégration de la dimension de genre au niveau des pays, qui vise à garantir la responsabilité des cadres supérieurs et à améliorer les performances de l'UNCT. Les résultats de cette évaluation devront être intégrés dans le plan d'actions du SNU pour 2022 et 2023.

UN Network on Migration

Les Nations Unies ont mis en place un réseau au niveau global, suite à l'approbation du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM), afin d'assurer aux Etats membres un soutien efficace, opportun et coordonné du système onusien.

Lancé en novembre 2021, Le réseau accordera la priorité aux droits et au bien-être des migrants et de leurs communautés de destination, d'origine et de transit et sera en charge d'assurer un soutien efficace, opportun et coordonné de l'ensemble du SNU aux Etats membres dans leur mise en œuvre, leur suivi et leur examen du PMM.

Il s'agit d'un mécanisme de coordination et de concertation au sein du SNU pour une approche commune sur les questions migratoires. Le comité exécutif comprend 8 entités : OIT, OIM, OHCHR, UNDESA, UNDP, UNHCR, UNICEF et UNODC. L'OIM assure la coordination et le secrétariat du réseau au niveau global.

Retraite de l'UNCT en 2021



Lancement programmation conjointe 2022 -2023



2.5 Évaluations et leçons tirées

L'année 2021 a été caractérisée par un ensemble des défis que la Tunisie a connu et qui ont eu un impact sur l'atteinte de ses objectifs en matière de développement. L'impact de la pandémie, la transition politique, les défis socioéconomiques et le contexte régional ... sont tous des facteurs qui ont ralenti le rythme de la croissance et ont freiné, par conséquent, l'atteinte des résultats.

C'est dans ce contexte que le SNU a quand même pu avancer sur les appuis déjà prévus et planifiés dans le cadre du premier plan d'action annuel conjoint. Plusieurs nouvelles initiatives conjointes ont pu être implémentées et qui sont citées plus haut dans ce rapport. Le travail conjoint des équipes et entités onusiennes a été particulièrement important pour relever le défi de la lutte contre la COVID et ses impacts et pour appuyer la Tunisie dans sa campagne de vaccination qui a touché plus de la moitié des citoyens et résidents en Tunisie.

Le SNU continuera, cependant, à s'investir dans plus de travail conjoint afin d'assurer une

meilleure efficacité et efficience dans les appuis qu'il offre à la Tunisie. Le contexte politique et économique, les changements institutionnels attendus à la suite de l'adoption d'une nouvelle constitution, l'accord éventuel avec le FMI sont autant d'éléments en faveur d'une actualisation de l'analyse pays programmée en 2023. Les réponses du SNU devront être davantage coordonnées afin de s'assurer d'une réponse adéquate aux nouveaux besoins d'appuis éventuels exprimés par les partenaires.

Enfin, plus d'effort sera consenti à une meilleure communication sur le rôle du SNU dans le pays et les réalisations des agences. Plus d'appropriation de la part des bénéficiaires aidera à atteindre les objectifs du développement de manière plus rapide et durable. Cela devra se manifester également à travers plus d'intervention à une échelle locale où des appuis spécifiques pourront cibler de manière plus efficace les populations les plus défavorisées en respect du principe de « ne laisser personne de côté » (LNOB).

2.6 Aperçu financier et mobilisation des ressources :

	Budget total	Disponible	Dépenses (estimation)	Taux de réalisation (estimation)
	93 231 389,00	80 366 230,00	60 673 101,00	75%
Effet 1	19 184 934,00	16 655 634,00	13 491 063,00	81%
Effet 2	35 805 931,00	32 890 073,00	21 378 547,00	65%
Effet 3	25 156 886,00	18 306 885,00	16 293 127,00	89%
Effet 4	13 083 638,00	12 513 638,00	9 510 364,00	79%

Malgré les défis qui ont caractérisé les années 2020 et 2021 à l'échelle mondiale, le SNU a pu mobiliser la somme totale de **US\$ 80 366 230** afin de mettre en œuvre les actions prévues dans le plan d'action conjoint pour la première année d'implémentation du Cadre de Coopération.

Les ressources allouées par effet reflètent l'importance qui a été donnée aux deux axes Gouvernance et du capital humain qui représentent près de 64 % des ressources mobilisées. Cela traduisait la réponse aux besoins exprimés dans un contexte où la Tunisie poursuivait ses réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Cependant, la crise liée à la pandémie ainsi que les mesures prises par le Président de la République le 25 juillet 2021 ont nécessité la révision et la réallocation de certaines de ces ressources. Plusieurs actions sous l'effet 2 ont

dû être suspendues puisque les institutions bénéficiaires ont été gelées comme c'est le cas pour l'Assemblée des Représentants du Peuple ou ont été réformées comme c'est le cas du Conseil Supérieur de la Magistrature.

Par ailleurs, le SNU a pu mobiliser des ressources supplémentaires, estimée à plus de 40 millions de dollars, qui ont été entièrement allouées au soutien à la Tunisie pour faire face à la pandémie de la COVID-19. Grâce à ces ressources, le Ministère de la Santé, les structures hospitalières, au niveaux national et régional, ainsi que d'autres ministères, institutions publiques, organisations de la société civile ... ont pu bénéficier de matériel et d'équipements hospitaliers et sanitaires, de soutien pour des campagnes de sensibilisation et de communication, d'appuis logistique et matériel pour l'acheminement des vaccins ...

CHAPITRE 3

Priorité de l'Equipe Pays en Tunisie pour l'année à venir

La Tunisie a subi comme plusieurs pays dans le monde et dans la région les impacts de la pandémie de la COVID-19 et de la guerre entre l'Ukraine et la Russie. La situation socioéconomique qui présentait déjà plusieurs défis a encore enregistré des difficultés et les déséquilibres macroéconomiques se sont renforcés.

Soutien aux réformes économiques inclusives :

En discussion depuis la deuxième moitié de l'année 2021, un accord avec le FMI devrait soutenir la Tunisie pour lancer des réformes structurelles dans différents secteurs et touchant différents domaines économiques et financiers. Le SNU poursuivra, dans ce cadre son soutien à la Tunisie, en collaboration avec le FMI et la Banque Mondiale, afin de produire les analyses et évaluations nécessaires pour mesurer les impacts de telles réformes sur les populations vulnérables et soutenir les actions nécessaires pour les atténuer.

Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée à la jeunesse et l'emploi considérés comme une priorité par le Gouvernement. Avec un taux de chômage élevé (plus de 18%) parmi les jeunes et les femmes en particulier, l'emploi et la création de nouvelles opportunités pour la création des richesses et des revenus contribueront à soutenir l'effort de l'Etat à réduire les disparités et le taux de pauvreté qui touche désormais près de 1 million de ménages. A cet effet, un commun accord entre la Présidente du Gouvernement le Coordonnateur Résident permettra la création d'un Fonds des Nations unies pour la jeunesse et l'Emploi en Tunisie. Cet instrument permettra d'assurer non seulement le financement d'initiatives visant la création d'emplois mais également une meilleure coordination entre différents

intervenants et partenaires qui voudraient soutenir la jeunesse tunisienne.

Soutien aux réformes institutionnelles :

D'un autre côté, la Tunisie a adopté une nouvelle constitution et à organiser des élections législatives prévues pour le mois de décembre 2022. Cette nouvelle trajectoire va avoir des implications sur le plan institutionnel. Le SNU offrira, à cet effet, selon les besoins exprimés les appuis et les expertises nécessaires pour la mise en place de la nouvelle architecture institutionnelle dans le respect des normes internationales et des normes des droits de l'homme.

Soutien à la mise en œuvre des accords et engagements internationaux en matière de changement climatique :

Avec l'adoption de la CDN, la Tunisie s'est fixée des objectifs ambitieux qui demanderont un effort particulier en termes de coordination, de mise en œuvre des actions prévues et de mobilisation des ressources financières et techniques nécessaire afin de les atteindre. Le SNU continuera son soutien à la Tunisie afin de lever les défis liés au changement climatique, au développement de nouvelles solutions introduisant les énergies renouvelables et aux défis environnementaux et en particulier les ressources hydrauliques.

Réforme des Nations Unies, plus de coordination, plus d'efficacité et d'efficience, plus de transparence :

Le Programme Commun (Common Agenda) des Nations Unies annoncés par le Secrétaire Général en septembre 2021 est « un programme d'action qui vise à renforcer et à hâter la mise en œuvre des accords

multilatéraux – en particulier le Programme 2030 – et à changer concrètement la vie des gens ».

Le SNU en Tunisie œuvrera à concrétiser les recommandations qui y sont formulées et qui tournent autour de quatre grands axes : raviver la solidarité entre les peuples et les générations futures, refonder le contrat social

en l’ancrant dans les droits humains, mieux gérer les communs mondiaux et faire en sorte que les biens publics mondiaux profitent équitablement et durablement à l’humanité tout entière. Cela se traduit concrètement sur le plan opérationnel par 12 engagements qui s’inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable et qui sont conçus pour en accélérer la réalisation :

PRINCIPALES PROPOSITIONS ASSOCIÉES AUX 12 ENGAGEMENTS

figurant dans la déclaration faite à l’occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l’Organisation des Nations Unies

 Toutes les mesures proposées ici s’inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable et sont conçues pour en hâter la réalisation.

1. Ne laisser personne de côté

- Un nouveau contrat social ancré dans les droits humains
- Une nouvelle ère pour la protection sociale universelle, comprenant la couverture sanitaire et la garantie des moyens d’existence, en faveur des 4 milliards de personnes qui en sont actuellement privées
- Renforcement de l’action en faveur du logement convenable, de l’éducation et de l’apprentissage tout au long de la vie, et du travail décent
- Inclusion numérique
- Sommet social mondial en 2025
- Définition d’indicateurs venant compléter le PIB

2. Protéger notre planète

- Réunion des dirigeants avant le bilan mondial prévu en 2023
- Engagement à atteindre l’objectif de 1,5 °C et à parvenir d’ici 2050 au plus tard à une réduction à zéro des émissions
- Déclaration d’urgence climatique et consécration d’un droit à un environnement sain
- Mesures de soutien aux pays en développement
- Mesures d’adaptation et de résilience
- Fin de la construction de nouvelles centrales au charbon après 2021 et élimination progressive des subventions aux énergies fossiles
- Prise en compte de l’environnement dans les modèles économiques, mécanismes de fixation du prix du carbone et engagements crédibles de la part des acteurs financiers
- Cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020
- Transformation des systèmes alimentaires aux fins de la durabilité, de la nutrition et de l’équité
- Décision de l’Assemblée générale sur la question des menaces que font peser les changements climatiques sur le territoire des États et sur la prévention des déplacements environnementaux, la protection des déplacés environnementaux et les solutions à apporter aux situations créées par ces déplacements

3. Promouvoir la paix et prévenir les conflits

- **Nouvel agenda pour la paix :**
 - Réduire les risques stratégiques (armes nucléaires, cyberguerre, armes autonomes)
 - Renforcer la prospective internationale
 - Refonder la lutte menée contre toutes les formes de violence
 - Investir dans la prévention et la consolidation de la paix, y compris le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix
 - Appuyer la prévention régionale
 - Placer les femmes et les filles au cœur de la politique de sécurité
- Utilisation pacifique, sûre et durable de l’espace extra-atmosphérique, notamment dans le cadre d’un dialogue multipartite sur l’espace extra-atmosphérique

4. Respecter le droit international et faire régner la justice

- Recours aux droits humains comme moyen de remédier aux problèmes, y compris l’adoption d’un ensemble complet de lois antidiscriminatoires et la promotion de la participation
- Application des droits humains au cyberspace, aux questions nouvelles et aux nouvelles technologies
- Reconnaissance de l’accès universel à Internet comme droit humain
- Plus grande stabilité financière des mécanismes de protection des droits humains
- Garantie d’une identité juridique pour toutes et tous, fin de l’apatridie et protection des personnes déplacées à l’intérieur de leur propre pays, des réfugiés et des migrants
- Nouvelle vision de l’état de droit
- Plan d’action mondial pour le développement et l’application effective du droit international

5. Attribuer une place centrale aux femmes et aux filles

- Abroger les lois discriminatoires à l’égard des femmes
- Promouvoir la parité des genres, y compris par des quotas et des mesures spéciales
- Favoriser l’inclusion économique des femmes, notamment en investissant dans les services à la personne et en apportant un appui aux entrepreneuses
- Donner la parole aux jeunes femmes
- Éliminer la violence à l’égard des femmes et des filles, notamment au moyen d’un plan d’intervention d’urgence

6. Instaurer un climat de confiance

- Code de conduite mondial visant à promouvoir l’intégrité de l’information publique
- Amélioration de l’accueil du public dans les institutions publiques et des services essentiels
- Campagnes nationales visant à recueillir la parole des citoyennes et citoyens, qui seront invités à donner leur vision de l’avenir
- Mesures de lutte contre la corruption dans le cadre posé par la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Réforme du système fiscal international
- Structure commune dédiée à l’intégrité financière et à la lutte contre les flux financiers illicites

GRANDS RENDEZ-VOUS



7. Améliorer la coopération numérique

- **Pacte numérique mondial :**
 - Connecter toute la population à Internet, y compris toutes les écoles
 - Éviter la fragmentation d'Internet
 - Protéger les données
 - Appliquer les droits humains dans le cyberspace
 - Prévoir une mise en jeu de la responsabilité en cas de diffusion de contenus discriminatoires et trompeurs
 - Œuvrer à la réglementation de l'intelligence artificielle
 - Reconnaissance des communs numériques comme biens publics mondiaux



8. Moderniser l'Organisation des Nations Unies

- **Conseil consultatif de haut niveau** dirigé par d'anciens chefs d'État et de gouvernement et chargé de réfléchir aux moyens d'améliorer la gouvernance des biens publics mondiaux
- Politique à l'échelle du système qui place les personnes au centre, compte tenu de l'âge, du genre et des éléments de la diversité
- Accroître l'écoute, la participation et la concertation (y compris par voie numérique), dans le prolongement de la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de Notre Programme commun
- Réalisation de la parité hommes-femmes au sein du système des Nations Unies d'ici 2028
- Rétablissement, auprès du Secrétaire général, du Conseil consultatif scientifique
- Les cinq axes du changement pour l'ONU 2.0 : innovation, données, prospective stratégique, souci du résultat, sciences comportementales



9. Assurer un financement durable

- **Sommet biennal entre le Groupe des Vingt, le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les chefs des institutions financières internationales** en vue d'œuvrer à une économie mondiale durable, inclusive et résiliente, notamment par les moyens suivants :
 - Stimuler l'investissement dans les objectifs de développement durable, y compris au moyen d'une « alliance de la dernière ligne droite » visant à aider les grands oubliés des efforts déployés pour atteindre les objectifs
 - Prévoir des incitations plus souples en matière de recherche-développement
 - Remédier aux faiblesses de l'architecture de la dette
- Rendre le système commercial multilatéral plus équitable et plus résilient et revitaliser l'Organisation mondiale du commerce
- Élaborer de nouveaux modèles d'activité
- Améliorer le processus budgétaire de l'ONU



10. Favoriser les partenariats

- Réunions annuelles entre l'ONU et les dirigeants de toutes les organisations régionales
- Renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement
- Intensification des échanges avec les parlements, les autorités infranationales et le secteur privé
- Désignation de points de contact avec la société civile dans toutes les entités des Nations Unies
- Action du Bureau des Nations Unies pour les partenariats en vue de renforcer l'accès et l'inclusion, y compris l'accessibilité en ligne



11. Être à l'écoute des jeunes et travailler à leurs côtés

- **Jeunes**
 - Supprimer les obstacles à la participation politique et mesurer les progrès accomplis au moyen de l'indicateur « Les jeunes en politique »
 - Bureau des Nations Unies pour la jeunesse
 - Sommet sur la transformation de l'éducation en 2022
 - Baromètre du redressement pour suivre l'évolution des jeunes sur le marché de l'emploi et leurs parcours professionnels
 - Coalition de grande ambition pour la création d'emplois dans l'économie verte et l'économie numérique
- **Génération futures**
 - Sommet de l'avenir en 2023
 - Assurer une réflexion à long terme, notamment dans le cadre d'un Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir
 - Assurer la représentation des générations futures, notamment en revisitant la mission du Conseil de tutelle, en adoptant une Déclaration sur les générations futures et en désignant un(e) Envoyé(e) spécial(e) des Nations Unies pour les générations futures



12. Se préparer

- Création d'une Plateforme d'urgence qui sera activée en cas de crise mondiale complexe
- Publication tous les cinq ans par l'ONU d'un Rapport de prospective stratégique et d'étude des risques mondiaux
- Santé publique mondiale :
 - Établir un plan de vaccination mondial
 - Renforcer les moyens d'action de l'Organisation mondiale de la Santé
 - Renforcer la sécurité sanitaire et la préparation aux urgences sanitaires partout dans le monde
 - Accélérer la mise au point de produits et l'accès aux technologies de la santé dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire
 - Prévoir une couverture sanitaire universelle et prendre en compte les déterminants de la santé